

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 373. Vol. XV. — SAMEDI 20 AVRIL 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

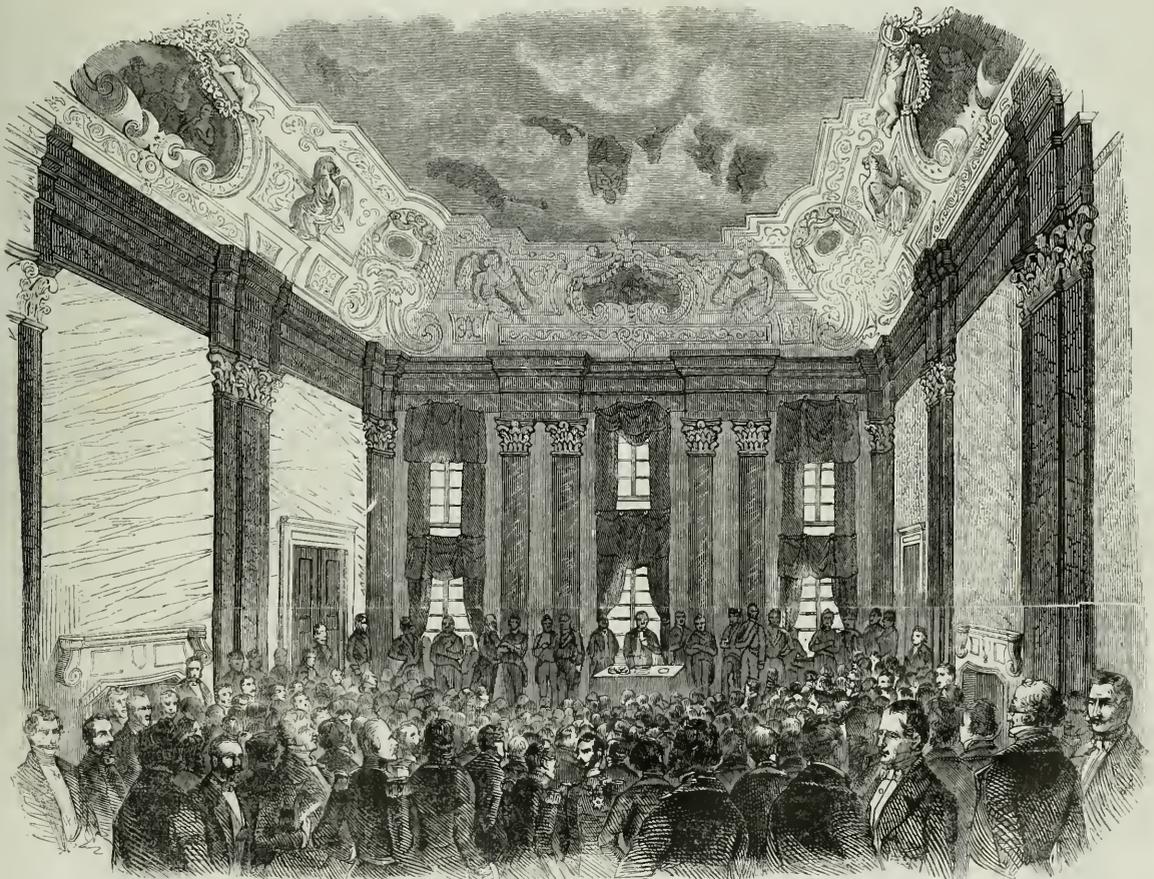
SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — Transplantation du Jardin des Plantes de Toulon. — Les noces de Luigi (suite). — Lettres sur l'Ecosse (suite). — Exposition de l'Industrie universelle à Londres, en 1851. — Religions bizarres aux Etats-Unis. — Notes et études sur les publicistes contemporains (n^o 6). — Histoire des épices. — Bibliographie. — Variétés. — Correspondance.

Gravures : Le Parlement d'Erfurt. — Le pavillon de l'Illustration au Palais National; Exécution des eaux par l'archevêque de Paris à Saint-Philippe-du-Roule. — Transplantation du Jardin des Plantes de Toulon. 2 gravures. — L'Ecosse : Le lac Katrine; Le château de Balmoral; Le lac Venanchar; Les balters de Buchan; Ruines du château de Durolitor. — Les religions bizarres aux Etats-Unis, 5 gravures. — A propos de Toussaint-Louverture, 8 gravures. — Histoire des épices, 4 gravures. — Rébus.

Histoire de la semaine.

Nous avons fait du chemin depuis huit jours. *Ad eventum festinat.* Commençons par expédier, à l'intérieur, la besogne parlementaire :
 L'Assemblée nationale a continué dans la séance du 11 la



Le Parlement d'Erfurt.

discussion sur le projet de loi du chemin de Paris à Avignon. Ainsi que nous l'avions prévu, tout n'était pas fini avec l'adoption du principe de l'exécution par une compagnie. Il s'agissait, dans cette séance, de décider si la ligne entière serait concédée à une compagnie unique, ou bien si l'on concéderait la section de Paris à Lyon à une première compagnie, et la section de Lyon à Avignon à une seconde compagnie distincte de la première.

Le gouvernement, dès le mois d'août de l'année dernière, avait proposé le système de la concession unique, et la commission s'était d'abord ralliée à cette proposition. Le principal motif qui avait déterminé le gouvernement et la commission était le suivant : la section de Paris à Lyon est de beaucoup supérieure, sous le rapport des produits, à celle de Lyon à Avignon; celle-ci aura à lutter contre la concurrence du Rhône, qui sera toujours redoutable si elle n'est pas ruinée; la navigation à vapeur disputera au chemin de fer une partie des voyageurs descendant vers le Midi, et nul ne peut dire que dans un temps donné, et grâce aux progrès dont cette industrie est susceptible, elle ne parviendra pas à les enlever tous. Quant aux marchandises, les bateaux à vapeur peuvent, en l'état, les transporter à un prix inférieur au tarif le plus bas des chemins de fer. Cela ne veut pas dire que la voie d'eau peut remplacer le chemin de fer; en premier lieu, la navigation sur le Rhône est d'une inconstance et d'une irrégularité dont on ne saurait s'accommoder sur un des plus grands chemins du monde, celui de Paris à la Méditerranée; en second lieu, elle est impraticable comme moyen de locomotion usuel aux voyageurs qui remontent du Midi vers Lyon. Mais il résulte évidemment de ces circonstances que la concurrence du Rhône sera nécessairement très-dangereuse pour le chemin de Lyon à Avignon. Or le gouvernement et la commission craignent que cette concurrence n'empêche qu'une compagnie consentît à se charger d'une entreprise aussi chancelante, et que si la section de Paris à Lyon était concédée séparément, celle de Lyon à Avignon ne trouvât pas de preneurs. Que voulaient cependant le gouvernement et la commission, et que devaient-ils vouloir? Assurer l'exécution prompte et simultanée de la ligne entière, de la section de Lyon comme de celle d'Avignon; voilà pourquoi ils n'avaient pas voulu diviser la concession.

Le gouvernement et la commission ont donc présenté un système qui laissait au gouvernement le choix entre la concession à une compagnie unique ou la concession à deux compagnies distinctes, mais *solidaires*.

Un amendement présenté par M. Combarbel de Leyval et deux autres honorables représentants proposait de substituer à cette faculté l'obligation de diviser l'entreprise et de la concéder à deux compagnies distinctes et indépendantes. Cet amendement a été combattu par MM. Vitet, Berryer, et par le ministre des travaux publics. M. Bineau a néanmoins fini par déclarer qu'il renonçait à la faculté que le projet de loi laissait au gouvernement, et il a proposé une disposition qui rendait la division de la concession entre deux compagnies obligatoire, mais à la condition que les deux compagnies seraient *solidaires*. Un court débat s'est engagé sur la position de la question et sur le vote qui allait avoir lieu. M. Dara, qui présidait la séance, a annoncé qu'il allait d'abord consulter l'Assemblée sur le premier paragraphe de l'amendement de M. Combarbel de Leyval, qui dispose qu'il y aura deux compagnies, et qu'il traiterait ensuite aux voix l'amendement présenté par M. Bineau, portant que ces deux compagnies seront *solidaires*. Le premier paragraphe de l'amendement de M. Combarbel de Leyval a été adopté à une grande majorité; mais il était six heures et demie, et l'Assemblée n'a pas pu être consultée, dans cette séance, sur la disposition nouvelle introduite par M. Bineau. Dans la séance du lendemain le ministre a demandé l'ajournement de la discussion, fondé sur la nécessité de remanier le cahier des charges par suite du vote de la veille, et encore que l'Assemblée n'eût pas voté sur la question de solidarité entre les deux compagnies.

Cet ajournement a mis l'Assemblée dans l'embarras. Quoique la délibération sur le budget et deux autres projets de loi fussent à l'ordre du jour, il paraît qu'on n'était pas prêt à discuter, et la délibération a dû s'ouvrir, par manière de passe-temps, sur une proposition ayant pour objet l'abrogation de l'art. 4781 du Code civil. Cet article porte que « le maître ou patron est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, pour le paiement du salaire de l'année échue, et pour les a-comptes donnés sur l'année courante. » Une majorité de 351 voix contre 231 a voté la prise en considération contre les conclusions du rapporteur et, malgré les déclamations exorbitantes de l'auteur de la proposition. Il est certain que l'article est brutal; mais il ne porte pas les crimes dont on l'a accusé, et d'ailleurs le remède est facile, à condition que les ouvriers et les domestiques sauront écrire pour donner des reçus ou des quittances. — L'Assemblée a également pris en considération la proposition de M. Bravard-Veyrieres, relative au concordat, et a validé sans discussion les élections de l'Ille-Bourbon.

L'Assemblée a commencé samedi par adopter sans discussion et sans débats : 1° la proposition de M. de Melun sur les logements insalubres, qui en était à la troisième délibération, et qui se trouve adoptée définitivement; 2° la loi sur les appareils et machines à vapeur, en deuxième délibération; 3° la proposition d'impôt sur la race canine, à qui la République sera moins étonnée que la monarchie, puisque l'Assemblée a décidé qu'elle passerait à une troisième lecture. Elle était ainsi arrivée au terme de son ordre du jour, lorsque M. le président Dupin a annoncé que M. Baune demandait l'autorisation d'interpeller le ministre de l'intérieur sur le récent arrêté qui interdit les réunions électorales dans quelques-uns des arrondissements de Paris. Le ministre a répondu qu'il acceptait les interpellations au moment même, et M. Baune, ayant formulé ses interpellations, le débat s'est engagé solennellement entre deux avocats,

MM. Baroche et Jules Favre, apportant, chacun de son côté, une vivacité qui a reçu les noms les plus contraires dans les journaux opposés. Ceux qui ont chanté le *Te Deum* en l'honneur de M. Baroche, ont prononcé le *De profundis* sur M. Jules Favre, et réciproquement. Tous deux étaient à la même heure au Capitole et aux gémonies; cependant M. Baroche a eu le bénéfice de l'ordre du jour prononcé par la majorité.

L'Assemblée a repris lundi la délibération sur le budget. La discussion a porté sur les chapitres du budget du ministère de l'intérieur, qui concernent les subventions accordées aux théâtres nationaux, et le crédit destiné à pensionner les condamnés politiques des derniers régimes, et les combattants de juillet et de février.

Le débat qui s'est élevé sur la première question est l'éternelle complainte qui se chante de tout temps contre la capitale par de très-honnêtes gens qui viennent des départements avec l'idée qu'il y a des Parisiens à Paris. M. Raudot a rapporté d'Avallon cette idée fixe, et c'est lui qui s'est montré le plus ardent à demander la suppression du crédit pour la subvention des théâtres nationaux. Si Paris, dit-il, veut avoir des théâtres qui réunissent les concours de tous les arts, que Paris les entretienne, comme nous faisons à Avallon. De même que M. Raudot n'a pas trouvé une raison nouvelle pour cette vieille thèse, les orateurs qui ont soutenu, dans l'intérêt du goût national et de l'éclat dont les arts embellissent, au profit de la France et de sa grandeur, la ville qui est le résumé de son intelligence, et de sa gloire, comme M. Raudot, disons-nous, ses adversaires n'ont eu à répéter que d'anciens discours. Néanmoins M. Raudot a trouvé une minorité de 228 voix pour justifier son opposition; mais une majorité de 390 voix a donné raison à la raison. Et tout n'était pas fini avec ce vote : le Théâtre-Italien, qui lutte depuis deux ans avec un courage héroïque contre le parti triché, le beau monde de déserters ses loges autrefois envahies par le monde encore plus que par le goût éclairé de la musique et l'estime intelligente de ses admirables chanteurs; le Théâtre-Italien, qui a fait, cette année surtout, des prodiges d'activité sous la direction d'un artiste éminent, et grâce à l'ardeur qu'il a su communiquer à ses collaborateurs, chanteurs et musiciens. Le Théâtre-Italien mourant réclamait, par l'organe de M. Léon de Malleville, une part de cette manne vulgaire accordée libéralement à des entreprises moins utiles et plus heureuses. M. Raudot a voulu du moins remporter, comme consolation suprême, une petite victoire, et se couronner, en guise de trophée, des partitions muettes de Mozart et de Rossini. Il a frappé le Théâtre-Italien de ce gros coup de massue : théâtre aristocratique.

Cet homme assurément n'aime pas la musique.

Le coup n'a pas porté, encore bien que le *Constitutionnel*, qui protège un autre théâtre lyrique, eût encouragé, avec le désintéressement qui l'honore, l'intention de détruire un rival. La subvention de 60,000 fr. au Théâtre-Italien a été votée. Nous en faisons tout compliment sincère à nos chanteurs français, à qui l'école italienne ne peut pas nuire.

La seconde question débattue dans cette séance avait un intérêt plus grave. Commençons par distinguer le fait de l'intention. Le fait d'accorder une prime à ceux qui contribuent, en bravant la loi, au renversement des gouvernements établis; ce fait, malgré des exemples qui ont eu en d'autres temps l'approbation de ceux qui le condamnent aujourd'hui, nous a toujours semblé impolitique et immoral. Nous voudrions que la chose fût entendue une bonne fois, et que tout citoyen à qui on proposerait de donner un prix pour son dévouement à une cause juste et qui a triomphé, regardât la chose comme une injure, comme un doute jeté sur la pureté et la sincérité des sentiments qui lui ont mis les armes ou la plume à la main. Dévouement légitimement payé par la Restauration, dévouement orléaniste payé par le gouvernement de Juillet, dévouement républicain dont le prix est demandé aujourd'hui; tout cela nous paraît misérable au même degré. Mais l'intention qui fait jouer à la majorité ce sentiment tardif est-elle aussi nette et aussi désintéressée que notre déclaration? N'y a-t-il pas une rançune cachée sous ce puritanisme? Nous le saurons peut-être un jour, sans avoir désiré que l'occasion se présente pour aucun parti de montrer son désintéressement, et cela pour deux raisons : nous ne désirons la victoire d'aucun parti; puis, nous savons trop ce que nous verrions après la victoire. — Nous ne voulons rien dire de la discussion passionnée que cette question a soulevée. Le sens moral est perverti dans le monde officiel autant qu'ailleurs. Quand on voit tout ce monde prêcher le patriotisme, la modération, le désintéressement, on croit entendre les plus honteux débauchés gourmander les mœurs de leur temps. Nous joignons tous les jours de double spectacle.

Revenons au budget : l'Assemblée avait réservé les chapitres qui devaient être modifiés pour être mis en rapport avec l'exécution de la loi nouvelle sur l'enseignement. Cette partie du budget du ministère de l'instruction publique, rectifiée de concert entre la commission et le gouvernement, a été votée dans la séance de mardi.

Le lendemain, la discussion a été continuée sur le budget du ministère de l'intérieur. Le chapitre des secours à accorder aux étrangers réfugiés en France, a fourni matière à une discussion assez vive. Le crédit affecté à ces secours a subi une réduction de 400,000 fr. Il était de 1,600,000 fr. Une réduction proposée sur les fonds d'abonnement pour les préfetures et les sous-préfetures n'a pas eu le même succès.

Au milieu de cette séance, le général d'Altopoul, ministre de la guerre, a pris la parole pour annoncer à l'Assemblée un horrible désastre. Un pont suspendu sur le Maine, à Angers, s'est écroulé tout à coup au moment où il était traversé par un bataillon du 11^e léger. Quatre compagnies de ce bataillon ont été précipitées dans le fleuve, on porte à 2 ou 300 le nombre des soldats qui ont péri. Cette communi-

cation a produit dans l'Assemblée l'émotion la plus profonde et la plus douloureuse. Un de nos dessinateurs est parti sur-le-champ pour aller relever le tableau de cette affreuse catastrophe.

Dans cette même séance, le président a saisi l'Assemblée d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Laboulaye, nouveau représentant du Bas-Rhin. M. Laboulaye est toujours poursuivi pour avoir ouvert, sans autorisation, une école publique.

L'élection du 28 avril a entretenu cette semaine la curiosité passionnée des Parisiens. Deux événements, qui ne sont pas sans importance, sortiront de cette élection, savoir : la dissolution des deux coalitions électorales qui ont organisé la lutte du 40 mars. Après le succès des socialistes réunis aux républicains révolutionnaires, l'union électorale avait une bonne revanche à prendre. Si elle eût eu l'esprit de choisir un candidat dont le nom pût offrir des garanties au respect de la Constitution comme à l'ordre, elle eût à ses adversaires tout prétexte d'accusation contre ses tendances réactionnaires, et son candidat avait chance de réunir une majorité composée de ceux qui soutiennent la République après l'avoir décriée, ou qui, sans l'avoir souhaitée ou même après l'avoir maudite, s'y sont réunis par un sentiment exprimé dans ces paroles de M. Thiérs : « Je veux la République, parce que c'est le gouvernement qui nous divise le moins. » Cette tactique était trop intelligente pour les trois ou quatre citoyens qui menent l'union électorale. Celle-ci a préféré, ainsi que nous l'avons dit, la semaine dernière, M. Ferdinand Fèvre. — Le *conclaire* démocratique était trop heureux que l'union électorale n'eût pas compris son rôle, c'est lui qui allait le prendre, et, en effet, le bruit a couru pendant quelques jours qu'il choisissait M. Dupont de l'Eure. Mais le jour du scrutin vint, le *conclaire*, qu'on avait craint de voir si bien avisé, a rasuré ses ennemis en se montrant aussi peu intelligent que l'union électorale. Les socialistes ont voulu donner une leçon aux républicains, en leur montrant qu'ils pouvaient les agréer comme un chiffre, mais qu'on ne leur faisait pas l'honneur de les prendre pour une idée. Le nom de M. Eugène Sue a obtenu la majorité des suffrages dans le *conclaire*. On en rira longtemps. Nous sommes parfaitement assurés que cette candidature ne peut réussir; mais le *conclaire* en mourra. Malgré la figure que font depuis ce jour-là les républicains balafés et mystifiés par leurs alliés, nous pensons qu'au fond le métier d'Idote qu'ils mènent à la suite de ce maître absurde et insolent les a dégoutés pour toujours.

D'un autre côté, l'union électorale est en pleine déroute. Son candidat, condamné par une fraction considérable du parti, mal défendu par le gros de l'armée, s'est trouvé tout à coup mis en échec par un complet improvisé, dont le nom réunit des adhésions nombreuses dans les rangs de la garde nationale. Le grand mérite du nouveau candidat, c'est de n'avoir l'attaché d'aucune des fractions qui se disputent la prépondérance dans le parti dit de l'ordre, de convenir à toutes et de pouvoir même être accepté par l'appoint flottant qui fait les majorités et rétablit l'équilibre, à lui de ne pas prêter des forces, à un moment donné, à ceux qui sont menaçants. M. Leclerc, le candidat improvisé, se recommande d'ailleurs par un acte de dévouement sublime dans des circonstances à jamais déplorable; mais celui qui a été capable d'une si noble action ne consent qu'à regret, nous en sommes sûrs, à voir ses amis lui en faire un titre contraire à la conciliation et à la paix. Il laisse à d'autres, dans le même sens ou dans le sens opposé, le bénéfice de ce calcul provocateur, indigne de son caractère.

Les nouvelles étrangères ne sont pas non plus sans intérêt. Une dépêche télégraphique d'Erfurt du 44 avril, annonce que la motion de M. Palow avait été votée par 525 voix contre 89; elle consistait à faire voter la Constitution sans discussion, sauf à s'entendre ensuite sur les changements à y introduire. A cette proposition sont venus se rallier, dans la Chambre du Peuple, les hommes les plus considérables du parti unitaire, tels que MM. de Bodelschwing et de Gagen, qui s'en sont approprié l'idée.

— En Angleterre, le cabinet subit de temps en temps des échecs qui, sans être décisifs, ne laissent pas de faire croire à une prochaine révolution dans la politique ministérielle.

— Et enfin N. S. P. le pape est rentré à Rome le 13. On nous annonce un dessin commémoratif de cet événement : il sera bien reçu.

— Les nouvelles de New-York nous apprennent la mort de M. Calhoun, ancien vice-président des Etats-Unis, à l'âge de soixante-huit ans.

Chronique musicale.

La salle Ventadour s'est encore une fois transformée en salle de concert cette semaine, dimanche soir. Il s'agissait, ainsi que la semaine précédente (voir notre chronique d'il y a huit jours), de l'audition d'une autre œuvre nouvelle. Celle-ci est du nombre de ces compositions musicales qui, par la nature même de leur sujet, autant que par les vastes proportions et l'importance des développements que les compositeurs leur donnent, font nécessairement sensation lorsqu'elles paraissent, à quelque époque que ce soit; à plus forte raison, par conséquent, à l'époque où nous sommes. Quel sujet, en effet, que la *Rédemption*! L'idée seule de l'aborder à quelque chose d'étrayant. Pour oser le faire, il faut qu'un musicien sente en soi une grande puissance de talent, et soit doué d'une courageuse volonté peu commune. M. Giulio Alary mérite donc de hauts éloges, par cela seul qu'il a entrepris de mettre en musique un sujet pareil. Mais avant de parler de son œuvre, et afin de mieux faire comprendre ce que nous en avons à dire, il est essentiel d'exposer aussi succinctement que possible l'œuvre du poète, ou plutôt des poètes; car M. Alary s'est adressé à la fois à M. Emile Deschamps et Emilian Pacini, pour obtenir le canevas qu'il désirait broder de ses accords et de ses mélodies. Il nous

suif, pensons-nous, de mettre ces deux noms sous les yeux de nos lecteurs; bien mieux que tout ce que nous pourrions ajouter, cela les convaincra de la perfection avec laquelle ce *cahevas* est tracé en vers poétiques, sonores, bien cadencés, éminemment propres à secouer le génie d'un musicien. — L'œuvre de MM. E. Deschamps et E. Pacini n'est pas conçue, bien entendu, dans la forme d'un opéra; elle n'a pas non plus la forme d'un oratorio. En lui donnant le nom de *mystère*, les auteurs ont cru sans doute expliquer d'une manière suffisamment claire au public quelle était leur pensée; l'avertissement ainsi qu'il ne devait pas s'attendre à trouver une partition du genre de celle de *la Passion* de Sébastien Bach, ou de celle de *Paulus* de Mendelssohn, pas plus que de celle de la partition de *Joseph de Méhul*, ou de celle de *la Mort d'Adam* de Lesueur. *La Rédemption* est donc un mystère divisé en cinq parties, avec prologue et épilogue. Le prologue, c'est la *Cène*. La première partie nous conduit au *Jardin des Oliviers*; là commence l'action du mystère: la prière et la tristesse de Jésus, l'apparition des anges, l'arrivée de Judas avec les soldats et le peuple, l'accomplissement de son infâme trahison, la stupeur du peuple et des soldats à la vue de Jésus, les reproches que Jésus leur adresse, la colère de Pierre, enfin le Christ garrotté et entraîné comme un malfaiteur, telles sont les scènes de cette partie. La seconde nous fait assister au *Sanhédrin*; puis, pendant que Jésus est mené de Caïphe à Pilate, nous montre le repentir de Pierre, qui a nié son divin maître, le remords de Judas, qui l'a vendu, et la terrible expiation du crime de ce dernier. La troisième partie est remplie à peu près tout entière par le *Jugement*, se terminant par la scène de la flagellation; un trio mystique de la Foi, l'Espérance et la Charité lui succède et produit, en se mêlant avec le chœur, un effet de contraste des plus heureux. Dans la quatrième partie, les poètes nous font suivre les *Stations* du Christ durant sa marche funèbre vers le Golgotha, nous faisant entendre tantôt les chants des femmes en pleurs, tantôt le chœur cynique du peuple, pour qui tout est lugubre, même lugubre, est une occasion de s'égarer, nous le voyons, ni Simon le Cyrenéen, ni enfin la Vierge Marie exhalant ses douloureuses lamentations, nous sont oubliées dans ce sombre tableau, d'où nous vient un instant distraire, ainsi qu'un bienfait rayonnant de douce et blanche lumière au milieu d'une nuit de ténèbres, une touchante scène épisodique, toute paisible, toute riante.

- « Les filles des pasteurs, de leurs crèches lointaines, »
- « Cherchant pour leurs bœufs la fraîcheur des fontaines, »
- « S'étaient mises à l'ombre, et, dans un pieux repos, »
- « Chantaient un chant naïf en passant leurs troupeaux. »

Les *Sept Paroles* de Jésus sur la croix font le sujet de la cinquième partie. Elles sont séparées et reliées entre elles par différentes scènes, telles que les ironiques insultes du peuple à la céleste victime, au milieu desquelles interviennent le bon et le mauvais larron, subissant le supplice en même temps que Jésus; l'adoration des trois Maries avec Jean, la prière de Magdeleine repentante, les soldats se partageant les habits du crucifié et jouant aux dés la robe sans couture, un chœur mystique des âmes dans les limbes, enfin le tremblement de terre et tous les mystérieux et terribles prodiges qui éclatèrent lorsque le Christ eut prononcé sa dernière parole. *La Résurrection* forme l'épilogue de cet immense drame; une voix dans le ciel l'annonce; un *hosanna* général et solennel lui répond. — Afin de compléter cette analyse du poème, nous dirons qu'une des plus ingénieuses conceptions des poètes a été de personnifier l'Évangile, et de faire parler ce personnage idéal en très-beaux vers, pendant que les voix et l'orchestre se taisent; de la sorte, appelant irrésistiblement et captivant l'attention des auditeurs, tout en leur rendant parfaitement lucides les diverses phases que suit la fantasia du musicien.

Comme on le peut voir d'après cela, il était impossible d'offrir à un compositeur un cadre plus grandiose et en même temps plus varié. Une œuvre de cette espèce est tout à fait en dehors de nos usages lyriques ordinaires; elle est de longue haleine; et, en général, le goût musical de notre public parisien ne le porte guère à écouter patiemment de la musique quatre heures de suite, à moins que les décors, les costumes et toute la pompe de la mise en scène ne l'y vienne aider. Aussi n'est-ce pas un mince triomphe pour M. Alary que non-seulement son œuvre ait été religieusement écoutée d'un bout à l'autre, mais encore que quatre morceaux de son œuvre aient obtenu les honneurs du *bis*. Ces quatre morceaux sont: le trio mystique des Vertus théologales, avec le chœur qui termine la troisième partie; la chanson des filles des pasteurs; *l'Adoremus* à quatre voix des trois Maries avec Jean, et l'air de Magdeleine. Les autres morceaux qui ont été le plus applaudis après ceux-là sont: le cantique des douze apôtres, dans le prologue; l'air de Jésus, avec accompagnement obligé de cor anglais, dans la première partie; dans la seconde, la romance de Pierre; dans la quatrième, la romance de la Vierge Marie; enfin *l'Hosanna* final de l'épilogue. — Au reste, on comprend que les dimensions bornées d'une simple *chronique musicale* ne nous permettent pas d'entrer dans une analyse sérieuse et complète de la partition de M. Alary. Nous pouvons dire du moins qu'on y reconnaît à chaque instant, soit dans la disposition des voix, soit dans l'emploi des instruments, un compositeur des plus habiles. Les préludes d'orchestre seul, qui servent d'introduction à l'épilogue et à la troisième partie, méritent d'être particulièrement cités. On a remarqué et applaudi deux solos de cor, placés comme ritournelle, l'un dans l'air de Judas, l'autre dans l'air de Magdeleine, tous deux écrits avec beaucoup d'élegance; il est juste d'inscrire ici le nom de M. Paquis, l'habile virtuose qui les a exécutés. — Le principal mérite de la musique de M. Alary est dans la facture; à part quelques longueurs, on n'y peut guère trouver à redire; encore ces longueurs tiennent-elles au plan général de l'ouvrage. La forme est toujours mélodique; sous ce rapport, M. Alary se montre constamment

fidèle aux traditions de l'école italienne à laquelle il appartient, tout en composant sur un texte écrit en français. Seulement, des juges sévères, comparant cette forme au fond du sujet, trouveront qu'elle manque de l'austérité convenable, du style grave que de pareilles situations exigent, qu'elle a des tendances trop prononcées à la couleur dramatique et à l'effet théâtral. Sans doute ces reproches ne sont pas sans fondement; mais la difficulté que M. Alary n'a pas su vaincre, quel compositeur l'a vaincue? Nous n'en comptons pas un seul. Cette difficulté, quel que bonnement insurmontable. Aucun génie musical, quelque grand qu'il puisse être, le saurait garantir à inventer des chants dignes de sortir du cerveau divin Sauveur. L'air de Jésus, dans l'oratorio de Beethoven, le *Christ au mont des Oliviers*, donne, sous ce point de vue, tout aussi bien prise à la critique que les airs chantés par Jésus dans le *Mystère de la Rédemption*, de M. Alary. — Il en est de cela pour la musique comme pour la peinture. Quel est le peintre, qu'il se nomme Léonard de Vinci ou Raphaël, Michel-Ange ou le Guide, quel est le peintre qui peut se vanter d'avoir, dans ses tableaux, reproduit fidèlement, convenablement cette figure idéale et symbolique du Fils de Dieu? S'ensuit-il qu'il faille, en raison de cette impuissance relative, blâmer M. Delacroix d'avoir peint à son tour le Christ au jardin des Oliviers, et M. Ingres d'avoir représenté sur la toile Jésus remettant à saint Pierre les clefs du Paradis? Nous ne le pensons pas. Que l'un ni l'autre ne nous ait donné les véritables traits du Rédempteur du monde, soit; mais il n'en est pas moins vrai que chacun d'eux a fait une œuvre d'art dont on lui doit savoir gré. — Nous disons la même chose à propos de l'œuvre nouvelle de M. Alary. C'est en tout cas une œuvre d'art digne de grands éloges; elle mérite le succès qu'elle a obtenu, et son succès serait plus grand encore si on la pouvait entendre de nouveau. Malheureusement la musique a cet inconvénient, qu'on n'en peut jouir, pour ainsi dire, qu'à la volée: le son lui-même se perd promptement; à peine entendu, il n'en reste plus aucune trace. En terminant, disons que les parties vocales solistes étaient confiées à mesdemoiselles de Ruppini, Douvry et Seguin, MM. Barbot, Bonchard fils, Arnould et Bassine jeune; les ont tous interprétés avec un très-bon talent. M. Pedorini a déclamé les monologues versifiés de l'Évangile avec une netteté de diction, une justesse d'accent et un sentiment des convenances tout à fait remarquables. Le narrateur n'a pas été moins applaudi que les chanteurs.

GEORGES BOUSQUET.

Courrier de Paris.

Ces printemps manqué ne cesse pas de nous jouer toutes sortes de mauvais tours. De l'hiver il a les bourrasques, et il en ressuscite les bals. Les femmes ont repris la robe légère et la couronne de roses, et se livrent à la danse pour se réchauffer. Que d'exhibitions tentantes, que de spectacles séduisants et provocateurs! Ici les soirées de la finance, là-bas le festin présidentiel, plus loin la danse municipale; mais qu'est-ce que toutes ces merveilles en comparaison de la soirée de lord Normanby? C'est bien là le territoire des trois royaumes, c'est-à-dire que les trois faubourgs Saint-Germain, Saint-Honoré et Chaussée-d'Antin ne fraternisent plus qu'à l'ambassade anglaise. Ailleurs on se réjouit par caste, et si l'on s'amuse, c'est en famille. Chez Sa Grâce, au contraire, tout ce beau monde est *mêlé-mêlé*. Vous cherchiez vainement ailleurs la collection de princes et de princesses qui ont paru la cour de notre grande reine, la République. On a dit que ces éblouissantes soirées servaient de couverture à une politique matrimoniale; leur but ostensible, c'est de célébrer un bonheur national; dernièrement, la reine Victoria n'a-t-elle pas enrichi d'un nouveau rameau le glorieux chêne britannique?

L'exemple de lord Normanby devait avoir des imitateurs dans le corps diplomatique, puisqu'il est peu de reines en Europe qui ne soient à la veille ou au lendemain d'une position intéressante. Principalement on s'apprête à danser à l'ambassade d'Espagne, par imitation de la joie qui règne au-delà des Pyrénées. L'interdit qui pesait sur le fandango royal est enfin levé. La jeune et charmante Isabelle la catholique va reprendre ses exercices favoris; elle a répudié le vieil amour: *Ne touchez pas à la reine...* pour valser. Autre détail ibérique. Un envoyé de la Granja est arrivé à Paris; sa cour la chargée de s'y procurer *l'eau merveilleuse*, ce lait baptismal des princes catholiques, cette eau du Jourdain dont n'existaient plus qu'une fiole à Madrid, et encore cette fiole s'est-elle trouvée vide. Or on sait que Chateaubriand rapporta à Paris des rives du Jourdain, d'autres ont dit des rives de l'Ohio, quelques gouttes de cette eau sainte, et don Ricardo (c'est le nom de l'envoyé) les demande à notre gouvernement, qui ne sait plus qu'en faire. Mais, objecterez-vous peut-être, pourquoi la cour d'Espagne ne dépêche-t-elle son directeur tout son Ricardo ou Richard en Palestine, aux sources mêmes du fleuve? Hélas! le Jourdain est à sec; il ressemble comme deux gouttes d'eau à la chronique de notre semaine.

Pour déguiser cette diète, c'est aujourd'hui qu'il nous faudrait un peu de l'imagination de l'unique chroniqueur de l'Empire, ce bon ermite de la Chaussée-d'Antin, qui tous les mois jetait à ses contemporains, éblouis de tant d'imagination et de tant d'audace, six pages d'observations et de style. Au lendemain de Wagram, ou à la veille de la Moskowa, il faisait à son monde le même récit, d'un ton léger et imperturbable, par exemple la *Matinée d'une jolie femme*; et telle est l'exactitude du chroniqueur, qu'aujourd'hui encore ce vieux récit semble bien jeune. La toilette, l'audience des fournisseurs, la correspondance patente ou cachée, les visites, le spectacle et le bal, en vérité rien n'est occulté au tableau; il n'a qu'un demi-siècle de plus. Le me trompe, M. de Louy écrit un détail que son temps ne lui fournissait pas sans doute:

la *Matinée* de sa jolie femme est remplie par des occupations charmantes mais futiles; la dame de l'Empire ne patronait, à ce qu'il semble, ni les pauvres ni les orphelins, et Dieu sait pourtant si l'Empire en faisait; elle ne s'occupait pas davantage du placement des billets de concert: la musique des batailles étouffait l'autre. Dames patronesses, dames quelquefois, dames charitables, l'ermite les oublie, parce que son temps n'y songe pas; il montre la femme dans ses élégances mutiles; il est plein d'attentions et de galanterie pour les jeunes femmes, et surtout pour les vieilles femmes, tant il est vrai que l'Empire, c'était l'époque des braves.

Qui est-ce qui pourrait reprocher à notre semaine sa stérilité? Elle a produit toutes sortes de bonnes œuvres. Quelle est la femme tant soit peu à la mode qui n'ait pas quêté quelque part? Dans ces occupations de bienfaisance, il en est qui trouvent les bénéfices de la liberté. Les méchants assurent que ces beautés en grande toilette ne demandent pas seulement pour les pauvres, et qu'elles gardent une partie de la recette pour leur propre compte; ce qui n'enlève rien au trésor de l'infortune; au contraire! Les regards cherchent des hommages et ils en trouvent. Madame L., qui n'est plus jeune, et qui n'a jamais été belle, disait l'autre jour: « Je renonce à la profession; on n'y retrouve pas ses frais. » — Et son mari marmottait à demi-voix, en regardant ce corsage *ubi Troja fuit*: « Cela lui apprendra à quêter pour ses pauvres... attrait. » — On remarque une autre particularité de ces occupations de bienfaisance, c'est qu'elles servent de réponse à tout: elles motivent les visites que l'on reçoit et celles que l'on rend. Ces hommes primitifs et de la petite élite, surnommés les maris jaloux, ont beau demander: « Où allez-vous, madame? d'où venez-vous? qu'est-ce devenue pendant cette sainte journée? — Eh! monsieur, d'où voulez-vous que j'arrive, si ce n'est de l'église, du sermon et de la quête? — Bon! bon!... » Et, à part: « O Dieu! qui me la rends, me la rends-tu chrétienne? — Mais, madame, observait un de ces Lusignans, qui joue les rôles d'Orésime en petit comité, qu'est-ce que monsieur Florencourt ou l'Orval qui vous a glissé un billet?... Ah! oui... un billet de cent francs pour ma loterie de bienfaisance... » — Diable! ce monsieur est bien généreux!

Parmi les distractions en vogue, il faut compter les séances de l'Assemblée nationale. On s'arrache les coupures de tribune les jours d'interpellations. Il n'y a pas de festival à la Berlioz comparable à ces tempêtes du législatif. C'est ce que M. Dupin appelle sa musique de chambre. Trop heureux les auditeurs tympanisés, quand quelque incident plus harmonieux vient faire diversion à cette musique assourdissante. Lundi dernier, l'incident est arrivé fort à propos; il a été les flammes d'une discussion orageuse, et d'autant plus inutile. L'aimable incident s'est présenté sous la forme d'un journal imprimé dans l'autre monde et sur papier de Chine: c'était un numéro, le premier numéro du *Moniteur universel* du Céléste Empire. Cette large pancarte, tachée d'héroglyphes incrustés sur moelle de roseau, treillisée de fleurs et d'arabesques, est ornée de différentes illustrations. L'étendard, historio de dragons ailés, s'écarte en tête de la première page. Le premier-Paris de Pékin est illisible, comme tant d'autres; on dit même que M. Stanislas Julien, arraché à ses loisirs de la Bibliothèque nationale pour en expliquer le sens, a déclaré que ce chinois-là n'avait aucun rapport avec celui qu'il professe, tant l'idiotie savante en usage au collège de France de la Chine diffère de la langue des journaux, langue vulgaire et courante que tout le monde comprend. Cependant à certains instants, on peut reconnaître ou du moins se croire en France, à quoi il le question. C'est une feuille évidemment politique, industrielle et littéraire comme le *Constitutionnel*. Après une introduction d'un caractère uniforme et emplié, et qui développe l'argument de rigueur: « La situation se complique et l'horizon politique se rembrunit, » on distingue la figure d'un mandarin portant une croix d'honneur sur son bonnet, selon l'usage des décorés de ce pays-là; c'est une largesse officielle qu'explique la circonstance du 1^{er} janvier. L'image d'une vierge chinoise assise dans le calice d'un lotus, peut se traduire par quelque apostrophe à la liberté; l'article est terminé par la silhouette de deux petits hommes rabougris, probablement les candidats de l'un et l'autre parti dont les rivalités déchirent le Céléste Empire. Quant au fait-Pékin, il se trouve symbolisé par un oiseau fantastique qui a beaucoup de ressemblance avec le canard d'Europe.

La nouvelle suivante n'en est pas un, quoiqu'elle concerne M. de Balzac. Un directeur de théâtre conçut, il y a plusieurs mois, l'idée de la seconde représentation de *Vautrin*, drame célèbre du célèbre romancier, drama défendu par la censure sous le dernier gouvernement. Mais où trouver l'auteur dont on s'apprêtait à monter la pièce? Le directeur envoya donc un exprès au domicile de M. Balzac, oubliant, du reste, que c'était le dernier endroit du monde où l'on eût quelque chance de le rencontrer. Le concierge interrogé, haussa les épaules pour toute réponse; c'était bien vrai, le directeur courut aux *Jardins*, ignorant encore qu'il n'y a de *Jardins* qu'au bas des préfaces de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre. On était M. de Balzac? La question n'avait pas marché. Des missives furent expédiées aux quatre points cardinaux, sous la suscription du romancier et celle d'Horace de Saint-Aubin, son pseudonyme. Cette chasse épistolaire fit surgir toutes sortes de Saint-Aubin et ne dépassa pas un seul Balzac. Le directeur passa outre et afficha la pièce. Aussitôt le Balzac de réparateur par procuration et pour s'opposer à la représentation. La pièce était une allusion satirique à des choses qui n'existent plus, une Aristophane qui aujourd'hui frapperait un Cléon tombé. Le spirituel écrivain s'en fait un cas de conscience, il respecte les morts et réserve ses épigrammes pour les vivants. C'est un trait de délicatesse et une preuve de bon goût dont on ne saurait trop le louer.

Dans ces temps d'effervescence sociale où nous vivons, il ne faut pas s'étonner de voir tant de vocations

fourvoyés. Il est des hommes d'imagination, épris de toutes les glorioles, qui vont volontiers sur les brisées des gens positifs, et voient avec plaisir leur ballon s'élever dans les régions du ciel parlementaire. Serait-ce la la destinée de M. Eugène Sue? Les délégués du comité démocratique l'ont choisi pour leur candidat; l'auteur populaire de tant de charmants ouvrages l'a emporté de plusieurs voix sur le caporal Daniel; personne ne s'y serait attendu. On sait que, par une lettre antérieure à sa nomination, M. Sue avait décliné toute candidature; les uns assurent qu'il persiste dans sa détermination première, selon d'autres, il aurait changé d'avis, et il abandonnerait les fictions du roman pour celles de la politique. Les lecteurs de l'habile romancier ne s'attendaient pas certainement à ce nouveau truc de la suspension d'intérêt. La désignation qui règne dans l'autre camp, celui de l'Union électorale, a ranimé dans les salons le feu des discussions politiques. Des candidats de toutes sortes de nuances, blancs, bleus et chinchillas, ont pour parrains de très-jolies mairraines; les albums s'empressent de cartes électorales; les jeunes personnes elles-mêmes s'occupent de la répartition des suffrages: « Ma chère Victorie ou Honorine, disent les belles mamans à leurs filles majeures, M. X. demande la main; c'est un jeune homme très-estimable et un bon parti. — D'accord, maman; et certainement ce monsieur a l'air distingué, on vante son esprit, et il se tire à merveille de la walse à deux temps; mais pour qui vote-t-il? »

« Voir la population joyeuse et parée qui se presse le soir dans les théâtres, qui croirait qu'elle passe sa matinée dans ces dédémés attendus. La saison a été bonne pour ces établissements, excepté pour le Théâtre-Italien, qui a lutté et lutte encore contre un injuste abandon. Des représentants bien inspirés ont réclamé pour lui une subvention accordée, et voici d'autres représentants qui demandent un subsidie pour le Cirque. Le Cirque de qui? Le Cirque de qui? Est-ce celui qui crie hope! hope! par la voix de ses écuyers frérentés, ou celui qui joue Bonaparte avec accompagnement de tambours et de leux de peloton? »

Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses; l'un ou l'autre, il n'importe; les deux font la paire. Mais, dit-on, cet établissement s'intitule national; le genre qu'il exploite est populaire. Et le Vaudeville, à son tour, n'est-il pas national? Est-ce que les Funambules ne tirent pas aussi des coups de fusil très-populaires? Quoi! vous avez deux ou trois glorieux théâtres qui meurent d'inanition, et vous parlez d'entretenir royalement ce vilain centaure qui étouffe d'embonpoint.

Le théâtre de l'Odéon vient de reprendre le *Diogène* de M. Félix Pyat. Ce *Toussaint Louverture* de la rive gauche attire beaucoup de monde, c'est un grand succès d'acteur, d'acteurs et de mise en scène. On ne vous raconte pas la pièce afin de vous laisser le plaisir de la surprise, d'ailleurs *l'Illustration* lui a déjà consacré son *Courrier de Paris* et un beau dessin (Voir le N° du 47 janvier 1846). Il nous suffira d'y renvoyer nos fidèles abonnés.

Au Gymnase, voici encore un épisode de la révolution d'Angleterre, *Princesse et Charbonnière*. La *Princesse*, c'est Henriette que Cromwell retient en otage. La royale enfant s'est échappée de la prison du lord Protector, et elle attend dans une forêt voisine de la mer l'arrivée d'un ami sûr qui doit la conduire en France. Mais l'ami se fait attendre, la pauvre enfant va mourir de faim et se mesurer, lors-



Le pavillon de l'Illustration au Palais-National.

que le ciel lui envoie un ange gardien, c'est la Charbonnière. Même âge, même taille, même tournure. Vous pouvez prendre la petite charbonnière pour la petite princesse, et vice versa. Des lors le salut d'Henriette est assuré, Charlotte prend ses habits et lui donne les siens. Il est vrai que les sbires du Protector ont découvert dans la forêt un monchoir aux armes royales d'Angleterre, mais Henriette est déjà sur la route de Plymouth. On la poursuit, on va l'attendre; ne craignez rien, c'est Charlotte qui s'offre aux gens de Cromwell. « Enfin nous tenons la petite princesse! — Mais c'est ma fille! s'écrie le charbonnier. — Qu'est-ce que vous dites, bonhomme? répond l'enfant sublime; allons, messieurs, faites votre devoir, je vous suis. » Le quiproquo ne s'expliquera que par-devant le Parlement: c'est tout. On peut laisser à MM. Bayard et Dumanoir ce qui appartient à Berquin, puisqu'ils y tiennent, mais il faut rendre justice à la petite Judith Pereira, Léontine Fay à douze ans n'avait pas plus de grâce, de finesse et d'enjouement. Est-ce un don naturel? Est-elle née comédienne ou l'est-elle devenue? Est-ce la une jeune plante qui a poussé en pleine terre, ou

qu'allait-il faire dans cette galère? Il avait refusé le rôle et mis son veto à la pièce. Arnal est un homme de goût qui ne se trompe guère, on ne l'a pas écouté. Il a fait de son mieux, et ce n'est pas sa faute si les moins plaisants de la pièce — oh! les mauvais plaisants! — ont répondu si mal à ses intentions.

Vous oublierez facilement ce qui précède en contemplant le présent dessin; il est la reproduction fidèle d'une œuvre charitable et sainte que la pléiade de Mgr l'archevêque ne manque jamais d'accomplir dans la quinzaine de Pâques, c'est la parole en action du divin Maître: *Laissez venir à moi les petits enfants*. Le vénérable prélat leur donne sa bénédiction. Non-seulement sa droite les bénit, mais il leur administre le pain de sa parole, il sonde les âmes jusque dans leurs reins, comme dit l'Evangile; il les encourage au bien et cherche l'étincelle du génie dans les mieux doués. Ainsi saint Germain découvrit Genevieve parmi les vierges de Nanterre, de même encore le cardinal de Tournon distingua Jacques Amyot dans une de ses tournées épiscopales. Qui sait si le génie d'un Pascal ou l'âme d'un Fénelon ne sommeille pas dans quelque un de ces enfants agouillés?

Notre premier dessin a moins de gravité, mais il se recommande particulièrement aux lecteurs de *l'Illustration*. Ce pavillon octogone, situé au Palais-Royal, à côté de la Rotonde, est une des succursales de nos bureaux. La foule des curieux l'environne, on sait qu'elle court volontiers aux musées en plein vent, les uns regardent, les autres achètent, ceux-là veulent lire et ce sont les plus nombreux. La personne intelligente qui a ouvert ce petit établissement fait très-bien ses affaires avec cette unique denrée: *l'Illustration*. C'est une singularité qui méritait d'être illustrée à son tour. Mais, quelle que soit la prospérité de cet ingénieux commerce, il nous semble facile de l'augmenter encore au moyen de l'honnête expédient que voici: tous les samedis la marchande pourrait se procurer, d'avance, dans nos bureaux, le mot de rébus de la semaine pour le vendre, en même temps que la livraison, aux amateurs qui voudraient l'a-brier; il serait impossible de se donner à meilleur marché un air de sphinx en famille.



Bénédictio donnée aux enfants par l'archevêque de Paris dans l'église de Saint-Philippe-du-Roule. Le 8 avril 1850.

Transplantation du Jardin botanique de Toulon.

Vers la fin du siècle dernier, la marine, voulant créer un jardin des plantes pour l'école de médecine navale de Toulon, avait loué à l'administration municipale un terrain attenant à l'hospice de la Charité; c'est sur ce terrain, admirablement situé pour cette destination, que M. Robert, pharmacien de la marine, sous la direction des divers conseils de santé, était parvenu, par des soins intelligents et continus, à réunir et à acclimater une foule de végétaux précieux, à les classer méthodiquement pour les besoins de l'étude et de l'enseignement de la botanique. Le jardin des plantes avait acquis depuis quelque temps un haut degré d'utilité. Les nombreux végétaux exotiques qu'il possédait avaient rempli toutes les prévisions de la science, et se développaient librement sous notre ciel hospitalier; leurs graines étaient expédiées dans une foule d'établissements de ce genre, et propagées dans toute l'Europe.

L'importance de ce jardin des plantes a été très-bien appréciée par M. Gandichaud, membre de l'Institut, qui n'a pas craint d'en estimer la valeur à plus de 500,000 francs.

Néanmoins l'administration municipale s'est vue forcée d'ordonner la destruction du jardin botanique; un intérêt d'humanité a servi de passe-port à cette résolution.

Depuis longtemps la municipalité de Toulon songeait à construire un hospice qui pût suffire aux besoins de la population malheureuse, car celui qu'elle possède est petit, mal aéré et menace ruine depuis près de trente ans. Après bien des projets et des lenteurs, le gouvernement approuva la construction du nouvel hôpital sur le terrain occupé par le jardin des plantes, c'est-à-dire à l'est de la Charité. Le projet permettait de réunir en un seul les deux établissements de la ville affectés au soulagement des malheureux.

L'administration de la marine s'émou un peu tard de ces dispositions; l'adjudication des travaux avait eu lieu lorsqu'elle opposa un intérêt scientifique à une question d'humanité. L'Institut nomma une commission qui dut agir auprès de trois ministres. Des offres diverses furent faites à la municipalité toulonnaise, qui déclara qu'il était trop tard. A la veille de porter la hache sur des arbres demi-séculaires et de déposer la marine d'un

riche établissement, les ministres réunis saisirent le conseil d'Etat de la question de savoir si la ville pouvait être expropriée de son terrain pour cause d'utilité publique. Mais la construction d'un hôpital est-elle donc moins d'utilité publique que la conservation d'un jardin botanique? La ville fut maintenue dans ses droits de propriétaire et l'œuvre de destruction commença.

Nous n'avons pas à rechercher quels sont, dans cette affaire, les torts de l'administration municipale, et quels sont ceux de la marine. Aujourd'hui que tout est consommé, à quoi aboutirait une critique rétrospective? Ce que nous savons, c'est que les hommes de science ont énergiquement protesté; mais pour concilier deux intérêts également respectables, celui de la science et celui de l'humanité, il aurait fallu l'entente des deux administrations. La marine a perdu un établissement important, et la ville si pauvre sous ce rapport, un lieu de promenade toujours ouvert à sa population.

Quoi qu'il en soit, la marine, menacée de voir des arbres précieux tomber sous la hache des charpentiers ou ensevelis sous les travaux de nivellement, a tenté un suprême effort pour sauver du naufrage la plus grande partie des richesses de l'ancien jardin botanique. C'est à l'hôpital de Saint-Mandrié, de l'autre côté de la rade, sur sa propriété cette fois, qu'elle a établi son jardin des plantes; les soins qu'elle a apportés à effectuer cette transplantation ont au-dessus de tout éloge.

Un grand intérêt s'attache évidemment à cette transplantation. Sans doute il est arrivé quelquefois que des opérations de cette nature se sont accomplies avec un succès complet. Mais il se présentait ici des difficultés nouvelles; ces végétaux exotiques, dont l'acclimatation avait été obtenue à grand'peine et tenait peut-être à des conditions toutes locales, trouveront-ils sur le nouveau terrain la réunion de toutes les circonstances heureuses qui ont favorisé leur développement? Comme on le voit, le problème se complique, et l'avenir seul peut nous en donner la solution.

Du reste, le transport, sur terre et sur mer, des végétaux de plus de trente mètres de hauteur, et pesant avec la terre qui entou-



Taxodium Distichon de Richard planté en 1797, et restant, comme introuvable, dans la partie du Jardin des Plantes devant servir de jardin au nouvel hôpital civil de Toulon, d'après un dessin de M. Letourne.



Opérations de la transplantation des arbres exotiques du Jardin des Plantes dans les terrains de l'hôpital de Saint-Mandrié, d'après un dessin de M. Letourne.

rait leurs racines, de 42 à 20 mille kilogrammes, a été très-heureusement accompli sous la haute direction du génie des travaux hydrauliques du port, et par ses soins plus précieux de M. Raoul, ingénieur de deuxième classe.

Les noces de Luigi.

[Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371 et 372.]

IX.

Le lendemain de notre retour à Lausanne, comme je sortais de chez moi pour aller passer la soirée chez madame V., je fus accosté dans la rue par un de ses domestiques, qui me remit, de la part de sa maîtresse, un petit billet, en m'avertissant qu'elle en attendait la réponse. Sur l'assurance que j'étais la porter moi-même, il prit congé de moi, et je rentrai précipitamment dans ma chambre, curieux et inquiet à la fois de savoir ce que signifiait ce message. C'était la première fois que ma dame V. m'écrivait; nos relations habituelles n'avaient certainement pas besoin de ce genre de correspondance. Que pouvait-il donc être arrivé depuis la veille? Ce billet concernait-il les deux sœurs? Lui avaient-elles tout avoué? Je frémisais-ai de songer. Je rompis le cachet d'une main tremblante, et je pus à peine en croire mes yeux en lisant à peu près ceci :

« Mon cher Fabio,

« Au nom du ciel, ne venez pas ce soir chez M. V. Il a été horriblement prévenu contre vous par de faux rapports dont je soupçonne ce misérable Arlotti d'être l'auteur. Il vient de me faire une scène affreuse. On a eu l'infamie de nous accuser après de lui d'une liaison scandaleuse; on lui a dit que vous aviez abusé de sa bienveillance pour le dés honorer; que j'étais peut-être votre maîtresse, que sais-je?... Et lui à l'indignité de le croire. Je ne sais plus où j'en suis. Tout ceci a fait un éclat dont les voisins sont déjà instruits, et qui va devenir sans doute le sujet de conversations. Il n'a rien semé, pas songé à se contenir devant elles; il n'a rien ménagé. Je lui ai répondu comme je le devais, mais je ne suis qu'une femme, et tout cela m'a brisée. Je viens d'envoyer chercher ma mère. S'il ne me donne en sa présence un prompt réparation en chassant cet Italien, et en vous rendant son estime, je le jure de sa maison pour n'y plus remettre les pieds. Il le fera, j'en suis sûre. Son avarice me répond de lui; il reculera devant une séparation légale. Mes chères filles sont bien à plaindre! Qui sait si le ne les sacrifier pas plus tard à des hommes comme cet Arlotti? Au moins, mon ami, contentez-vous; attendez jusqu'à demain; tout s'arrangera; promettez-moi d'être tranquille et de ne rien faire connaître en public de ce qui se passe ici, dans le cas où vous viendriez à y rencontrer Arlotti. Il n'a pas paru de la journée; j'espère bien que nous en serons délivrés sans scandale, et que M. V. ouvrira les yeux sur la conduite de cet homme, par intérêt, sinon par justice, car il n'y a plus personne dans Lausanne qui ne sache à quoi s'en tenir sur son compte. Ecrivez-moi deux lignes de réponse pour me rassurer complètement; je sais combien vous êtes emporté, et cela me fait trembler. Songez que, dans cette circonstance, vous ne pouvez vous livrer à votre ressentiment sans compromettre le repos et peut-être la réputation d'une personne qui vous est chère. »

Je lus cette lettre en frissonnant de stupeur et d'indignation. Quoique je me délassasse depuis longtemps d'Arlotti, je ne me serais attendu à rien de semblable. Ses mauvais dessein se manifestaient d'une façon si imprévue, que j'en restai un moment comme étourdi. Parmi tous les moyens qu'il avait de me nuire, il choisissait précisément celui sur lequel je n'avais jamais arrêté mes craintes, tant il me semblait peu répondre aux vœux que je lui supposais. Quel pouvait être son but? C'est ce que j'en n'ai jamais su bien clairement. Peut-être n'en avait-il point d'autre que d'exercer basement contre madame V. et moi une double vengeance. Néanmoins, il y avait dans cet acte un tel mélange d'inconscience et de méchanceté, que j'y craignais d'être abusé d'un nouveau piège. J'aurais voulu connaître les véritables motifs de sa conduite; mais il m'était impossible d'en démêler un conforme à l'idée que je m'étais faite jusque-là de son caractère. Il n'y avait rien à gagner pour lui à indisposer M. V. contre sa femme par cette calomnie. Il m'éloignait à la vérité de sa maison, mais il perdait en même temps tout le fruit de ses manœuvres pour amener cette dame à des concessions profitables à ses intérêts. Cette légèreté de la part d'un homme comme lui m'inspirait trop de défiance pour que je suivisse sans réflexion les mouvements de ma colère. D'un autre côté, les égards que je devais à madame V. m'obligèrent à tenir compte de ses conseils, quand même la prudence ne m'eût pas engagé à dissimuler tout ce qui m'était arrivé, et à m'abstenir sur ce qui n'avait rien de personnel. Mais, comme l'impétuosité de mon naturel ne porte à brusquer les décisions en toute chose, je résolus de me présenter le soir même chez M. V., malgré l'avertissement que j'avais reçu. Sachant que je n'avais aucun tort à moi reprocher envers lui, je ne rejetais pas une explication; je la désirais, au contraire, dussé-je l'obtenir au prix de l'intimité dont j'avais joui dans sa maison jusqu'à ce jour. Ma fierté blessée n'emportait en ce point sur mes irrésolutions. Si cette démarche amenait un éclat fâcheux, j'étais sûr du moins qu'il ne compromettait personne, et que je serais le seul à en courir les risques. Je pris mon parti sur-le-champ, et, quelques minutes après, je frappais à la porte de M. V. Une servante vint m'ouvrir d'un air consterné, et me dit que je ne pouvais voir son maître en ce moment, vu qu'il avait défendu de recevoir personne. Je passai outre, en assurant que cette défense ne me concernait point, et me dirigeai vers le salon. Le cœur me battit violemment en distinguant du corridor la voix de M. V.; il paraissait sur un ton très-élevé. J'écartai malgré moi avant d'entrer, et il me sembla entendre prononcer mon

nom. Je n'hésitai plus, et comme il ne se trouvait dans l'antichambre personne pour m'annoncer, je poussai la porte moi-même, et me présentai avec ma liberté habituelle, et comme si j'eusse entièrement ignoré ce qui se passait. Il n'y avait dans le salon que M. V., sa femme et sa belle-mère. Mon apparition les surprit beaucoup, et l'assurance avec laquelle je m'avancai vers eux pour leur faire les compliments ordinaires redoubla leur embarras. M. V. surtout paraissait stupéfait; sa femme me lança un coup d'œil de reproche, et nous restâmes un moment muets tous les trois.

— Je crains, dis-je enfin en m'adressant résolument à M. V., d'avoir dérangé votre entretien. Je vous prie de m'excuser si j'ai mal pris mon temps pour venir demander de leurs nouvelles à ces dames. J'espère que l'accident d'hier n'a eu pour leur santé aucune suite fâcheuse.

— Ces dames vous sont fort obligées, monsieur Fabio, répondit brutalement M. V. en se levant, et je suis même bien aise de vous voir; vous m'épargnez par là la peine de vous avertir plus longuement que je vous dispense à l'avance de prendre cet intérêt à ce qui concerne les personnes de ma famille. Vous m'entendez à demi-mot sans doute; ne m'obligez pas à vous en dire davantage.

— Je ne vous comprends pas, monsieur, lui dis-je. Est-ce que j'aurais manqué, sans le savoir, à quelque convenance?

— Trêve de discours, monsieur Fabio, repliqua-t-il d'un air furieux. Venez-vous me braver jusque chez moi? N'ajoutez pas l'insolence à l'indignité de votre conduite. D'être présent ici est un outrage. Retenez-vous, madame, dit-il à madame V.; s'il vous reste quelque respect à envers vous-même, épargnez-vous une scène de ce genre. Ne venez pas devant moi l'autorité de remettre les pieds dans ma maison.

— Je ne sortirai point, monsieur, répondis-je en me levant à mon tour, que je ne sache pourquoi ma présence ici est l'occasion de pareilles violences. Je n'ai rien fait qui les justifie, et vous me traitez d'une manière trop injurieuse pour que je n'aie pas le droit de vous en demander la raison. Je veux croire qu'on vous aura abusé sur mon compte par quelque faux rapport et qu'en ce moment vous n'écoutez que votre colère. Comme ma conscience ne me reproche rien, je ne sortirai pas envers vous des bornes de la modération; mais j'en appelle à votre jugement, à votre équité. De quoi m'accuse-t-on? Quels sont les motifs qui vous forcent tout à coup à me retirer votre estime? En quoi ai-je abusé de votre confiance? Parlez; vous ne pouvez sans injustice vous dispenser de me répondre.

— C'en est trop! s'écria M. V. tout à fait hors de lui et s'avancant vers moi d'un air menaçant. Sortez, monsieur! sortez!... Si je ne respectais le nom et la mémoire de votre oncle, je vous ferais mettre à la porte par mes valets.

Je jetai à M. V. un regard de mépris. Ma contenance était si ferme, qu'elle le fit pâlir. Le sang me bouillait dans les veines. Mais en face d'un pareil adversaire, l'orgueil l'emportait aisément sur la colère, et je sentais que ma modération le mettait tout à fait dans son tort. Madame V., à l'instigation de frayeur, sanglotait involontairement dans un fauteuil, et sa mère, tout en lui prodiguant des consolations, levait les mains au ciel comme une personne accablée de tout ce qui arrive; mais voyant que M. V. faisait mine de chercher le cordon d'une sonnette pour appeler ses domestiques, elle se leva avec vivacité malgré son grand âge, et courant à lui :

— Y pensez-vous, monsieur? lui dit-elle sévèrement. Et vous fou? A qui est-ce que vous prétendez vous donner en spectacle? N'avez-vous rien à ménager? Voulez-vous ajouter le scandale à toutes vos extravagances? Revenez à vous et soyez prudent, si vous ne pouvez être raisonnable. Eh, Seigneur! qu'est-ce que tout cela signifie? Où en sommes-nous? Était-ce là ce qu'on devait attendre de vous? Voulez-vous me forcer à vous dire ce que je pense de votre conduite? Eh bien! je le dirai, quoiqu'en vérité elle soit si révoltante, si peu digne d'un homme, que c'est presque perdre son temps et sa peine. Est-il possible, en effet, qu'un homme qui se pique de religion et de bon sens aiente foi aux calomnies d'un misérable intrigant, d'un aventurier décrié partout pour ses mœurs infâmes, et dont on ne connaît pas seulement le véritable nom, et qu'il parte de là pour déshonorer sa femme, mettre le trouble dans sa maison et traiter les gens qui méritent le mieux sa confiance avec une injustice criante? En vérité, cela ferait rire de pitié, si ce n'était pas une chose horrible et à laquelle on aise à peine penser. Quel sur des horribles soupçons; eh! que dis-je encore? mes soupçons! il n'y en a pas même l'ombre! Je me contente de tout ceci de la source la plus rapprochée d'un homme dont la familiarité seule devrait vous faire croire, et dont vous êtes la première dupe. Car je vous le dis, mon genre, et c'est une chose sur laquelle on ne jase que trop dans la ville, cet homme vous trompe et vous mènera à mal si vous n'y prenez garde; et c'est un grand bonheur pour ma fille que sa fortune soit assurée par de bons contrats, car si l'on vous laissait faire, vous et cet Arlotti, tout cela serait en de belles mains. Enfin, ce que j'en dis n'est que pour votre intérêt et celui de vos filles. Les pauvres chères enfants! — Est-il concevable, en un mot, que sur la parole de ce fripon, dont le Conseil averti de purger la ville depuis longtemps, vous vous laissiez persuader de semblables infamies? Ma fille est innocente, monsieur, et je n'ai pas besoin de la défendre contre les diffamations du premier venu que vous auez la sottise d'en croire là-dessus plus que moi. Aussi n'est-ce pas pour la justifier que je parle, mais pour le respect que vous devez à sa personne et que vous lui avez juré devant Dieu en l'épousant; c'est pour ce pauvre jeune homme que vous outragez outrageusement et qui n'a rien à se reprocher à votre égard, j'en suis sûr; et enfin c'est aussi pour moi, quo vous offensez dans ce que j'ai de plus cher au monde et dans l'honneur de ma famille, monsieur, qui veut bien la votre et qui n'a pas couru après vous, vous le savez bien, pour rechercher votre

alliance. Tout ce qui s'est passé ici est intolérable, et si vous ne le réparez promptement par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, si vous ne chassez, comme vous devez le faire, cette peste d'Italien, je vous déclare que j'emmène ma fille avec moi. Prenez vos mesures là-dessus. Qui est-ce qui m'en blâmera? Qui croira-t-on, de moi ou du seigneur Arlotti? Eh, bon Dieu! s'il faut une séparation, pensez-vous que la réputation de ma fille et les bons témoignages que vous serez forcé d'en donner vous-même ne l'emportent pas sur les impudences d'un coquer de fortune, d'un étranger échappé on ne sait d'où et qui n'oserait pas, j'en suis sûr, se présenter en justice? Ou en serions-nous si l'estime qu'on a pour nous dépendait des propos de la première canaille venue? Consolez-toi, ma fille; tu as bien assez de toi-même pour te faire respecter. Une honnête femme ne doit craindre que Dieu, qui fait de nous ce qui lui plait. Voyons, monsieur, ajouta-t-elle en se tournant vers M. V., qu'allez-vous répondre? Qu'est-ce qu'on doit attendre de vous? Avez-vous réfléchi à ce que vous allez dire?

— Tout cela est bel et bon, madame, répondit M. V. un peu radouci. Vous défendez votre fille; vous prenez son parti contre moi; mais est-ce moi qui l'accuse? Est-ce sur de simples soupçons? et dans le cas où l'on me tromperait et où je m'abuserais moi-même sur son compte, qui est-ce qui me prouvera qu'elle n'a pas donné lieu par la légèreté de sa conduite à ces rapports que vous jugez entièrement faux, parce que vous êtes sa mère et que votre affection vous aveugle peut-être? Qui me dit que ce jeune homme n'y pas au moins cherché à la détourner de ses devoirs par des entreprises coupables et qu'elle-même n'y ait pas été moins insensible qu'elle ne le devait? Comment me convaincre que ce n'est pas là le fondement de ce qu'il vous plaît d'appeler des calomnies et sur l'origine de quoi vous vous trompez d'ailleurs absolument? Le comte Arlotti n'est pour rien là-dedans. C'est mon ami, et je dois vous dire en passant qu'il n'y a pas un mot de vrai dans toutes les suppositions que vous faites à son égard, quoiqu'il soit au-dessus de cette imputation, ainsi que de toutes les injures que vous y ajoutez si gratuitement. Mais quelle soit la source des avertissements que j'ai reçus, pensez-vous que ce jeune homme n'en ait pas été la première cause en dédaignant de ménager en public la confiance que je lui témoignais, en compromettant mon honneur ou celui de ma femme par le jeu vrai ou simulé de quelque inclination? Eh! quand il n'aurait pas réussi, en est-il moins coupable? Ira-t-il rechercher dans sa conduite des preuves certaines qu'il ne m'a pas trompé? Cela serait indigne de moi et n'aboutirait qu'à me rendre tout à fait méprisable. Je sais que la jeunesse d'aujourd'hui ne respecte plus rien, et je ne veux pas devenir par une ridicule complaisance la fable de la ville. Je ne reviendrai point sur ce que j'ai dit, et je ne crois pas l'avoir traité plus durement qu'il ne le mérite. C'est mon dernier mot.

— Permettez-moi de répondre, madame, dis-je à la mère de madame V., qui allait élever la voix pour me défendre, puis-je aussi bien ce que n'est plus moi qu'on accuse. Je n'oublierai pas, comme vous l'avez fait, monsieur, que je parle à un homme que mon oncle a honoré de son amitié. Quoique je ne n'ie jamais eu à le louer, pour mon compte, des engagements que cette amitié vous fit prendre à son lit de mort, sa mémoire m'est trop respectable pour que je la trouble par des paroles inconsidérées. Un mot seulement. Je rougirais de me justifier devant vous, maintenant que je vous connais. Quel que soit le sort qui m'attende, je ne m'abaisserai jamais jusque-là. Pensez de moi ce qu'il vous plaira. Votre jugement m'est aussi indifférent que celui du misérable avec lequel vos sentiments vous associent. Il n'en est pas de même de celui des personnes que j'honore et que j'aime. Madame V. m'a servi de mère. Elle lit au fond de mon cœur comme dans le sien propre, et si quelque chose pouvait adoucir les regrets que j'éprouve en me séparant d'elle, c'est le témoignage que je lui laisse de la pureté et de la sincérité de l'affection que je lui ai vouée. Et vous, madame, ajoutai-je en me tournant vers sa mère et en lui saisissant une main que je baisai avec effusion, recevez l'expression de mon éternelle reconnaissance. J'étais bien sûr que votre admirable bonté n'aurait pas besoin d'être prouvée pour me justifier que l'estime que vous avez daigné me marquer jusqu'à ce jour. Si j'avais pu un seul moment m'en rendre indigne, comment eussé-je mérité de l'obtenir? Elle suffirait seule pour répondre de mes actions aux yeux des gens faits pour en sentir le prix, et c'est une grande consolation pour moi que de me voir commander, dans l'injustice que me frappe, d'un pareil témoignage, puisque ma position est assez malheureuse pour que celui de ma conscience ne lui suffise pas....

— Tout le monde en pensera comme moi, monsieur Fabio, reprit la mère de madame V. en m'interrompant, et mon genre lui-même reviendra sur un procédé qui lui ferait encore plus de tort qu'à vous si tout ceci venait à se répandre. Il se doit à lui-même d'en effacer jusqu'à la moindre trace, si le veut que le blâme public dont se couvre l'homme qui le conseille si mal ne vienne à retomber sur lui.

— Eh! madame, laissons cela, encore une fois, répondit M. V., et finissons-en, s'il vous plaît. Personne ne me conseille, et je n'ai aucun blâme à encourir en usant du droit que j'ai de rétablir l'ordre dans mon ménage. Qui peut juger mieux que moi des motifs qui me font agir? Il est de telles occasions, vous le savez, où un homme qui se respecte peut et doit faire usage de son autorité, sans entrer dans des explications au moins inutiles. Ceci est-il clair? Vous m'avez épargné un éclat, un scandale peut-être, et je vous en remercie. Mais ma patience est à bout. Quelqu'un moi ou de monsieur doit sortir d'ici! Je n'y ai déjà que trop souffert la présence d'une personne que ses protestations outrageaient.

Je jetai le dos avec mépris à M. V., et m'avancant vers le fauteuil où sa femme était encore dans les larmes :

— Au nom de l'amitié que vous m'avez permis de vous rendre, lui dis-je, je vous supplie, madame, d'oublier que je suis la cause involontaire de votre affliction. Puisse ce pénible moment ne point altérer le souvenir de ceux qui se sont trop vite écoulés pour moi. Je ne vous verrai plus. Je perds en vous quittant tout ce qui m'était cher sur la terre. Mais, au moins, que ce qui ce que j'en emporte au fond de mon cœur, et je ne serai pas tout à fait malheureux, si vous m'aimez assez pour me pardonner d'avoir fait couler vos larmes.

Je baisai la main de madame V. en lui faisant cet adieu, auquel elle ne put répondre que par des soupirs et des sanglots, et sans daigner jeter un regard sur son mari, je sortis du salon. Sa rage impuissante m'accompagna jusqu'à la porte de l'antichambre; j'allais en franchir le seuil, quand un cri déchirant, le cri d'une femme, parti d'une des chambres latérales, vint me glacer le sang jusqu'au fond du cœur. Je m'arrêtai malgré moi, et presqu'au même instant Louise s'élança vers nous toute éperdue.

— Au secours, mon père! s'écria-t-elle, ma sœur se meurt!... Accours! Ô mon Dieu!...

Je devinai tout. M'élançant dans la chambre voisine, voir Aline étendue comme morte sur le plancher, la saisis dans mes bras, l'enlevai, la transportai sur un lit où, dans mon égarement, je ne sus lui donner d'autres soins que des caresses, tous ces mouvements furent si rapides et si passionnés, que je l'avais presque rappelée à la vie avant qu'elle m'eût prononcé un seul mot. Il s'était laissé tomber sur un siège et promenait autour de lui des regards éfarés qui marquaient moins de douleur que d'accablement. La voix de la nature se faisait entendre trop faiblement dans ce cœur purifié et égoïste pour y étouffer celle de l'orgueil offensé. Louise accourant après moi au secours de sa sœur, s'était d'abord jetée avec désespoir sur le lit où je venais de la déposer; mais la sentant bientôt revivre et palpitant sous ses brûlantes étreintes, elle avait retrouvé assez de présence d'esprit pour seconder mes efforts par des moyens plus efficaces. Au bout de quelques secondes, Aline revint de son léger évanouissement, et son premier regard revint contre le mien; penché sur elle, j'épiais avec avidité les signes de son retour à la vie. Rien ne saurait peindre l'expression de bonheur qui en ranima les couleurs sur son pâle visage, lorsqu'en ouvrant les yeux elle nous aperçut, sa sœur et moi, occupés à lui prodiguer à l'envi les soins les plus tendres; moi, debout et muet auprès de sa couche, oubliant dans mon émotion tout ce qui n'était pas elle, et Louise, dont la douce figure inclinée vers la sienne lui souriait avec amour à travers ses larmes. Elle joignit les mains avec ravissement, et nous contempla un moment l'un et l'autre en silence.

— Où suis-je? murmura-t-elle enfin d'une voix faible, Louise! Fabio! est-ce un rêve?

— Oui, c'est nous, mon cher ange, répondit Louise en la couvrant de baisers et de caresses. Ce sont tous ceux qui t'aiment.

— Où donc est mon père? demanda Aline comme si ce dernier mot eût réveillé son inquiétude en même temps que ses souvenirs.

M. V. s'approcha alors de sa fille avec un embarras visible, lui prit la main, et, faisant un effort sur lui-même, essaya de la rassurer par quelques paroles qui n'avaient pas grand sens. Je m'aperçus de la contrainte où le tenait ma présence. Aline nous considérait tout à tour avec un mélange de surprise et d'espoir; Louise baissait les yeux d'un air triste. J'étais, de mon côté, agité de sentiments si divers et si tumultueux, que je ne savais encore lequel j'emporterai en moi de la crainte de parler ou de la honte de me taire. L'amour, le ressentiment, l'effroi, la douleur, l'ignominie, la tendresse déchiraient mon cœur, bouleversaient toutes mes idées et faisaient affluer le sang à mon cerveau avec une telle violence, que je sentais ma raison prête à m'abandonner. Cependant un reste de fierté la retenait encore et imposait silence au désordre de toutes mes facultés. Mais il fallut à tout prix se délivrer de cette étrange situation, et je ne sais à quel excès ma passion se serait portée, si Louise, avec la sollicitude d'une fille et l'admirable instinct de prudence que la crainte et la pudeur donnent aux femmes, n'eût deviné ce qui se passait en moi.

— Je crois, mon bon père, dit-elle en prenant d'un air enjoué les mains de M. V. et en me lançant un coup d'œil où je pus lire toutes ses angoisses, que ma petite sœur n'a maintenant besoin que d'un peu de repos pour achever de se remettre. Elle nous a fait grand peur. Mais ce n'était qu'un reste de faiblesse causée par l'émotion que nous avons éprouvée dans notre belle aventure sur le lac. J'en ai eu moi-même les nerfs très-ébranlés. Je ne la quite point; mais je serais bien aise que notre chère mère vint m'aider à remplir mes fonctions de garde-malade. Allez lui dire que nous avons besoin d'elle, et gardez-vous surtout de lui parler d'évanouissement, de peur que cela ne la rende malade elle-même. Monsieur Fabio, nous vous sommes bien reconnaissants de vos soins, et je rends grâce à Dieu que vous soyez venu à notre secours si à propos. Sans vous j'eusse été fort embarrassé.

En parlant ainsi, Louise me conduisit jusqu'à la porte de la chambre, et j'étais sur le point de la quitter avant que mon trouble m'eût permis de lui répondre par une parole ou par un geste. Fille pourtant la force de me retourner une dernière fois vers elle; elle était pâle et avait les yeux gonflés de larmes.

— Adieu, Louise, lui dis-je tout à coup avec un geste de désespoir, adieu pour jamais.

Elle ne me répondit que par un douloureux regard, mais de sa main tremblante elle me montra le ciel.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Lettres sur l'Écosse.

(Suite. — Voir les Nos 246 et 245.)

III.

Aberdeen, le

MON CHER AMI,

Quelques jours après mon arrivée à Glasgow, je me suis mis en route pour visiter, en remontant vers le nord, toute la partie est de l'Écosse.

J'ai peu de choses à vous dire de Glasgow, très-grande et très-importante ville, comme vous le savez, célèbre par ses manufactures et son commerce avec le monde entier, mais, en somme, n'offrant que peu d'intérêt à un voyageur comme moi, qui, avant tout, ne recherche et n'aime que le pittoresque; deux miles seulement sur la population de cette ville, dont la plus grande partie, surtout dans les classes pauvres et ouvrières, est composée d'Irlandais :

Les quartiers les plus peuplés et les plus misérables de Paris et de Londres ne peuvent donner qu'une très-faible idée de l'aspect de quelques-unes des rues de Glasgow, telles que *Salt-Market* et *High-Street*, surtout après la fermeture des ateliers, vers le soir, et bien avant dans la nuit.

— Si, poussé par la curiosité, vous aviez le courage de percer cette masse compacte, libre impure de toutes les mauvaises choses que l'on trouve partout et toujours au fond des grandes villes, je vous conseillerais de vous en aller, sans pitié, et de bouillonner votre paletot jusqu'au menton, sans quoi, quelques instants après, ce serait trop tard; sur presque toutes les figures de ces hommes et de ces femmes, la plupart jeunes encore, la misère et le débauché ont empreint leur livide stigmate, comme sur un troupeau destiné à être dévoré par elles; je n'ai rien vu de plus triste et de plus hideux.

Quittons ce spectacle, qui blesse les yeux et attriste le cœur, et suiviez moi dans ma course à travers les bruyères roses, et le long des lacs transparents.

Oh! la belle et sublime chose qu'un de ces grands lacs de l'Écosse!... immenses et élégantes coupes toutes pleines, dont les bords dentelés sont ornés de guirlandes de forêts et de découpures de rochers, ou descendent, pour y boire, les cerfs et les aigles, et dans lesquelles se mirent en passant les nuages!...

De toutes les belles choses dont la nature est si prodigue, celle qui à toujours le plus de charmes pour moi est la vue de la mer ou d'un grand lac. Quelle majesté dans les lignes, et quelle variété dans les aspects!... Et cependant, cette surface si mobile, qui se plisse sous la moindre brise, qui s'assombrit au passage du plus petit nuage, ce miroir si changeant, sont aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été depuis la création, tandis que sur leurs bords chaque année voit s'opérer des transformations nouvelles; les forêts sont remplacées par des bruyères, les bruyères par des champs fertiles; partout la main de l'homme vient aider celle du temps à abattre pour recréer de nouveaux. Les eaux seules résistent à cette action de renouvellement, et, n'obéissant qu'aux lois de Dieu, elles ne conservent jamais le sillon que l'homme ou l'oiseau creusent à leur surface.

Le lac *Lochmond*, le plus grand des lacs d'Écosse, est aussi le plus célèbre, le plus connu des touristes, et cependant, malgré ses eaux limpides, malgré son archipel d'îles qui semblent posées sur son sein comme un collier de vertes émeraudes, je préfère le lac *Kotrine*, ou bien le lac *Awe*; surtout si, comme moi, vous pouvez les voir à travers le feuillage doré des grands arbres qui ombragent leurs bords par un beau soir d'un jour d'automne. A cette heure, la nature, principalement en Écosse, prend toujours un charme indéfinissable; tout devient harmonie, silence et lumière; on dirait qu'avant de s'endormir elle se recueille pour adresser sa prière à son auteur; et vous-même, chérisant au charme qui vous entraîne, oubliant alors les choses amères d'Ici-bas, vous avez, comme le dit Béranger,

Un de ces instants où le cœur pense,
Où l'on aime à rentrer en soi.

Pour se rendre du lac *Katrine* à *Callender*, vous traversez une longue et étroite vallée, nommée les *Trassachs*. Rien ne peut former un plus heureux contraste avec les beaux et calmes paysages que vous venez de quitter, que la vue de cette gorge sauvage, hérissée d'arbres et de rochers de toutes formes et de toutes couleurs, jetés pêle-mêle les uns sur les autres; chaos de granit et de verdure, qui semble le résultat d'un tremblement de terre, et au milieu duquel un torrent écumeux se fraie avec peine un passage.

À la sortie de la vallée, le chemin passe sur un vieux pont d'une seule arche, qui m'a paru tout à fait semblable au fameux pont des *Caravanes* à *Styrne*, et que, pour cette raison peut-être, on appelle le *Turc bridge*, le pont *Turc*.

Après avoir côtoyé dans un étroit sentier, bordé de roseaux et de fleurs sauvages, les lacs *Vennacher* et *Ackray*, on arrive à *Callender*, petite ville au pied des *Highlands*, qui n'offre rien d'intéressant, si ce n'est une belle chute d'eau à deux ou trois miles de là.

On peut facilement se rendre, dans la journée, de *Callender* à *Stirling*, en visitant, sur la route, les belles et historiques ruines du château de *Doune*; par les restes massifs et imposants de ses hautes murailles, qui n'ont pas moins de 9 à 10 pieds d'épaisseur, par sa position formidable sur un rocher escarpé, au confluent de la rivière la *Teith* et du torrent d'*Ardach*, on peut juger encore aujourd'hui de l'importance de ce château royal, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'Écosse; sa construction remonte au quatorzième siècle; il est actuellement la propriété de l'ancienne et illustre famille de *Moray*.

À quelques miles de *Doune*, sont les belles ruines de la cathédrale de *Dunblane*, qui, au moyen âge, étaient un couvent de *Culdees*.

Avant de vous faire arriver à *Stirling*, permettez-moi de

revenir sur mes pas, et de vous conduire dans un des lieux les plus joliment vantés de l'Écosse; je veux parler de la fameuse vallée de *Glencléve*. Cette belle et pittoresque vallée, située au nord de l'*Argyleshire*, à l'extrémité du *loch Leven*, est traversée dans toute sa longueur, qui est de dix à douze miles, par une route militaire, et par un torrent qui bondit de rochers en rochers, traverse un petit lac, et vient se jeter, non loin de *Balalutish*, dans le lac *Leven*. Ce ruisseau n'est rien moins que le fameux torrent de *Cona*, rendu immortel par les vers d'*Ossian*; dans le fond de la vallée, du côté du nord, au pied d'un pic escarpé, qui porte le nom de *Fingal*, s'élève un large carré de granit, que la nature semble avoir revêtu tout exprès d'un beau velours de mousses vertes : c'est le siège d'*Ossian*!... et, au milieu du silence de la vallée, le murmure du torrent qui coule à ses pieds semble comme les sons lointains de la lyre du vieux barde.

Dans tout mon voyage, je n'ai rien vu de plus grandiose et de plus poétique que cette passe de *Glencléve*. De chaque côté descendent presque à pic, d'une hauteur de plus de deux mille pieds, des montagnes, tantôt couvertes de bruyères rouges, tantôt arides et rayées par le lit des torrents. Le fond de la gorge est semé d'immenses quartiers de roches qui se sont détachés des flancs des montagnes, et tapissés de hautes mousses et de belles fleurs sauvages. Au milieu de la passe, dort immobile un petit lac, aux eaux pures comme du cristal, qu'un poète appellerait l'œil bleu de la montagne.

Je me rappelle avoir passé toute une journée dans cette admirable vallée, une bien délicieuse journée!... J'étais seul et n'avais pour compagnons de ma promenade que quelques grands aigles bruns qui tournoyaient au-dessus de la gorge, et, vers le soir, que quelques oiseaux de nuit qui m'allaient dans l'ombre; car je vous dirai que, entraîné par mon admiration, qui croissait à mesure que le soleil descendait à l'horizon, j'oubliais tout à fait que j'étais à une douzaine de miles de l'anberge la plus voisine; et moi, comme le dit quelque part *Théophile Gautier*,

Je regardais toujours, ne songeant pas
Que la nuit étoilée arrivait à grands pas.

Je ne m'en aperçus qu'après avoir terminé mon croquis. — Au reste, je fus enchanté de ce retard; car, quelques heures après, j'assistai à l'un des plus beaux spectacles qui soit donné à l'homme de voir.

Entre onze heures et minuit, au moment où j'allais sortir de la vallée, derrière l'échafandre que formait la tête de deux montagnes, je vis le globe d'or de la pleine lune monter lentement dans le ciel. — Je n'essayai pas de vous décrire l'effet magique de ce tableau dans un pareil lieu et à pareille heure; j'aime mieux donner à votre imagination d'artiste et de poète le champ libre; seulement, laissez-moi, pour l'échauffer encore davantage, vous dire ces beaux vers d'une ballade de *Walter Scott* que l'auteur de *Rob-Roy* adresse au chantre de *Fingal* :

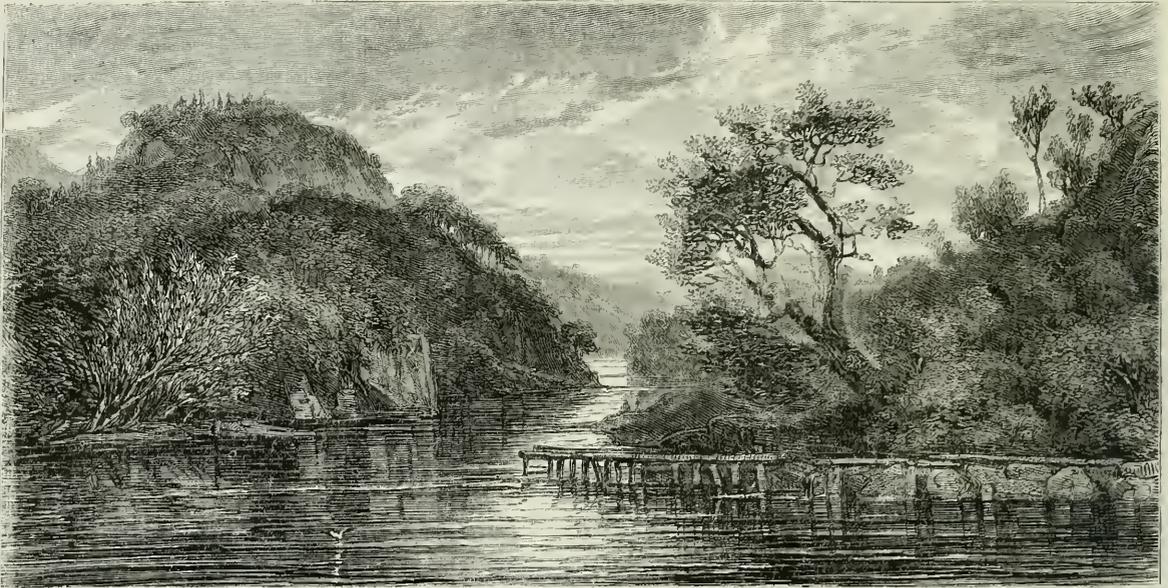
« Oh! dis-moi, ménestrel, pourquoi les accords de ta lyre
résonnent-ils dans la solitude *Glencléve*, où personne ne peut
entendre leur mélodie? Dis-moi si tu les adresses aux nuages
rapides, au daim fugitif, ou à l'aigle qui, du haut de
son aire, te répond seul par ses cris? »

C'est dans cette vallée qu'en 1091 fut entièrement exterminée la belliqueuse tribu des *Macdonalds*.

Maintenant reprenons notre route, et allons visiter la ville et le château si curieux et si pittoresque de *Stirling*. — C'est une des plus anciennes villes d'Écosse; longtemps elle fut occupée par les Romains, qui la fortifièrent et en firent une des places les plus importantes de leur conquête. Son château est bâti sur un rocher élevé et taillé à pic de presque tous les côtés. — Sur le faite, s'élève le palais de *Jacques V*, édifice quadrangulaire, d'une architecture fantastique et bizarre; la façade du côté de la ville est ornée de figures étranges, représentent *Omphale*, *Persée*, *Vénus*, *Cléopâtre*, que les mutilations des hommes et les injures du temps ont rendu presque méconnaissables. La chambre ditoyale conserve encore quelques ornements sculptés qui témoignent de son ancienne splendeur. Ce palais sert aujourd'hui de caserne. Il était occupé, lors de mon passage, par un de ces beaux régiments de *Highlanders* dont le costume national, aux brillantes couleurs, rappelle celui de leurs glorieux ancêtres, ces valeureux *Pictes* (*Picti*), la terreur des soldats romains.

À quelque distance de *Stirling* commencent les *Highlands* (*Terres-Hautes*), contrée tout à fait distincte des *Lowlands* (*Terres-Basses*), non-seulement sous le rapport du sol, mais aussi sous celui des mœurs, du caractère, du costume et du langage de ses habitants. Race toute différente de celle des plaines, les montagnards écossais descendent directement et sans mélange de ses anciens Celtes, premiers habitants du nord de l'Europe, qui, refoulés peu à peu dans leurs montagnes, d'abord par les Romains, ensuite par les excursions fréquentes des Scandinaves, des Danois et des Saxons, ont conservé jusqu'à nos jours les traces et les souvenirs de leur ancienne origine. Je ne parle que des habitants des campagnes; c'est chez eux seuls que l'observateur peut trouver encore des caractères distinctifs de race et de sang; les habitants des villes, par un contact continué des hommes et des choses, finissent par perdre leur individualité primitive; semblables à ces cailloux que la mer polie et arrondit par un frottement perpétuel, et qui, perdant ainsi peu à peu leurs angles et leurs saillies, finissent par se ressembler tous, à la grosseur près; ceux qui conservent leur forme naturelle et leur type original le doivent toujours à l'isolement dans lequel ils se trouvent. Il en est de même des animaux et des plantes : on ne rencontre les races et les espèces pures qu'à l'état sauvage.

Les *Highlands* étaient autrefois divisés en clans ou tribus; chaque clan avait un chef héréditaire, qui était tout à la fois le propriétaire, le juge et le père de son peuple. Les personnes attachées à sa famille formaient autour de lui un



Le lac Katrine.

espèce de noblesse; et les paysans ou tenanciers vivaient sous leurs ordres et leur protection, leur devant, pour leur subsistance, un service militaire pendant la guerre. A défaut d'héritiers mâles, ils choisissaient parmi eux un nouveau chef, élu toujours parmi les plus braves. — Ces vieilles coutumes celtiques ont survécu, dans les Highlands, bien longtemps après les nouvelles lois sur la propriété établies en Ecosse, vers le temps de Robert Bruce. Chaque clan portait le nom de son chef et la couleur de son tartan. Chaque chef avait son barde, pour chanter les hauts faits de la tribu; son piper ou joueur de cornemuse, pour le devancer en paix comme en guerre; et ses coureurs, pour porter ses messages. Il avait seul le droit d'orner sa coiffure des trois plumes d'aigle, signe de son rang suprême. Les sujets mettaient à leurs bonnets des fleurs de bruyères ou autres plantes consacrées par le clan; leurs armes étaient l'arc, la fronde, le bouclier en peau de bœuf, la dague, la claymore, longue épée à deux tranchants, et, plus tard, le mousquet et les pistolets. L'usage, en guerre, était de décharger d'abord le mousquet, et, à travers la fumée, de fondre sur l'ennemi à l'arme blanche.

Hauts, fiers, irritables, mais bons, nobles et hospitaliers, les Highlanders avaient tous les vices et toutes les vertus de

voire et leur amour du pillage. Méprisant le confort et l'aisance que donnent la paix et le commerce, ils regardaient avec dédain les Lowlanders, dont ils étaient la terreur et l'effroi.

Maintenant ces mœurs barbares se sont bien adoucies, et chaque jour la civilisation moderne enlève aux Highlanders les derniers vestiges de leur caractère primitif, en leur donnant en échange des jouissances qu'ils ne connaissaient pas. Cette révolution, qui a commencé après les guerres de l'union, vers 1746, et surtout après l'acte du parlement anglais, en 1748, qui abolit le costume national, s'opère tous les jours avec rapidité; de tous les côtés surgissent des fermes et des écoles, qui viennent leur donner tout à la fois l'aisance et l'instruction; et les semences que l'on jette dans ces terres vierges et dans ces natures vigoureuses rapportent cent pour cent.

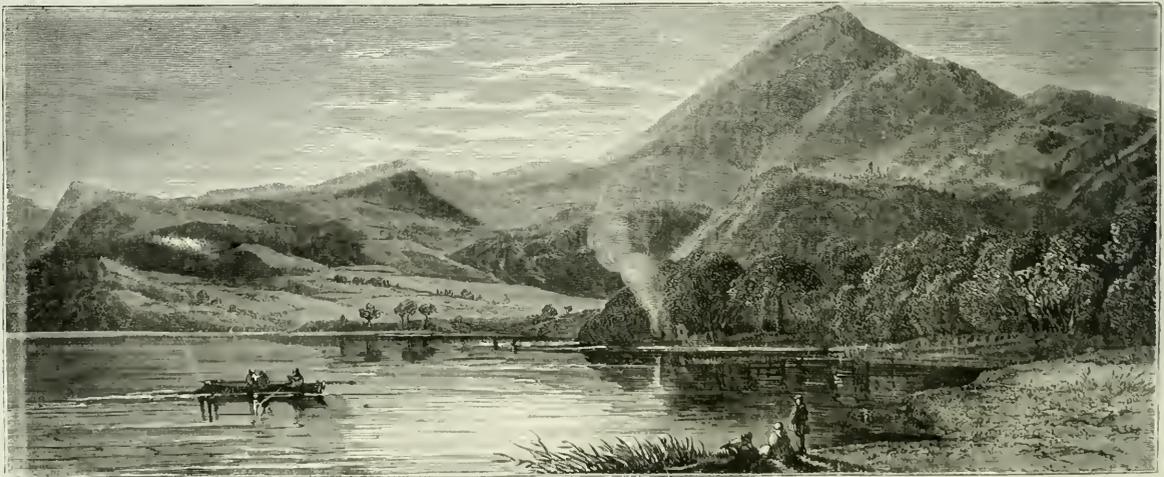
Nulls part, à ma grande admiration, je n'ai vu l'instruction plus répandue et plus appréciée qu'en Ecosse. Une loi établit, dans chaque paroisse au moins, une école élémentaire et gratuite pour l'instruction du peuple. Les bâtiments de l'école, la plupart donnés par des propriétaires, appartient à la commune, qui paye et choisit



Balmoral, résidence de la reine Victoria en Ecosse.

ces temps de barbarie du moyen âge. Jusqu'au règne de Charles I^{er}, ils n'étaient connus que par leur sauvage bra-

voire et leur amour du pillage. Méprisant le confort et l'aisance que donnent la paix et le commerce, ils regardaient avec dédain les Lowlanders, dont ils étaient la terreur et l'effroi.



Le lac Vennoch.

elle-même ses instituteurs. Outre cela, dans toutes les villes, même les plus petites, des collèges et des académies, fondés et entretenus par des souscriptions volontaires, donnent au peuple des villes les éléments d'une bonne éducation classique, avec l'enseignement des mathématiques et des langues modernes.

Cette digression sur l'histoire et le caractère des Highlanders m'a entraîné peut-être un peu au delà de mes limites; mais le sujet était si intéressant, que je ne le regrette pas. Seulement, ami, je vais prendre le galop pour me rendre à Aberdeen; et, afin d'économiser le temps et le papier, je vais vous copier, sans paraphrases et sans commentaires, les feuilles de mon calepin de voyage : ce sera un simple canevas, sur lequel je veux vous laisser broder tout à votre aise.

Perth. Une des plus anciennes villes d'Écosse; camp d'Agriocla, général de Vespasien, dont on voit encore l'emplacement. Non loin de là se livra la grande bataille entre ce capitaine et le chef pictes Galgacus, si admirablement racontée par Tacite, qui met dans la bouche du héros calédonien cette belle péroraison militaire :

« *Ituri in aciem, majores vestros et posteriores cogitate.* — En allant au combat, pensez à vos ancêtres et à vos descendants. »

Aujourd'hui bourg royal, Perth est une élégante ville, bâtie sur les bords charmants de la *Tay*, au fond d'un beau bassin entouré de hautes montagnes. — Un souvenir, en la quittant, à la jolie fille de Perth de Walter Scott.

La *Tay* et le *Tummel*, les deux plus pittoresques rivières de l'Écosse. — La première rappelle les bords de l'Inn, dans le Tyrol.

Les ruines du château de *Dunottar*, près de *Stone-Haven* : presque de rochers abrupts, dont les pieds plongent dans la mer, et qui porte sur son dos de granit les nobles et sombres restes de cette vaillante forteresse, qui résista si longtemps aux forces de Cromwell et aux attaques de la flotte anglaise.

Aberdeen, belle et élégante ville entre le *Dee* et le *Don*. La légende de ses armes est : *Bon accord*. En voici l'origine. Lors de l'invasion d'Édouard, les Écossais et les Français, commandés par Robert Bruce, massacrèrent dans une nuit toute la garnison anglaise. — Le mot d'ordre du jour était : *Bon accord*; et pour perpétuer le souvenir de cette glorieuse alliance, on inscrivit sous les armes de la ville.

Les Écossais inventeurs de la guillotine. — J'ai vu dans le musée d'Aberdeen une machine en tous points semblable à celle que nous devons à Guillotin, qui a servi, vers l'année 1560, à l'exécution de John Gordon. Il faut toujours s'em-



Les bulters de Buchan.

presser, surtout en pareille matière, de rendre à César ce qui appartient à César.

Dans la vieille ville, on remarque l'ancienne cathédrale de Saint-Machar, le collège du Roi, fondé en 1506, avec sa tour si élégante, qui ressemble à une couronne royale; mais surtout le vieux et pittoresque pont de *Balgownie*, bâti, dit-on, par Robert Bruce : construction hardie, élégante et unique en Écosse. Il n'a qu'une arche de 67 pieds d'ouverture sur

36 pieds de hauteur, qui a la forme d'une ogive gothique.

Lord Byron, qui a passé sa jeunesse dans Aberdeen, cite dans ses vers cette vieille légende populaire :

« Le jour où le fils unique d'une femme, monté sur le poulain unique d'une jument, passera sur le pont de *Balgownie*, il s'écroutlera. »

Superséculieux comme un Écossais et surtout comme un poète, et se trouvant dans la première condition, Byron avait toujours soin de descendre de cheval en passant sur ce pont.

Rien n'est plus gracieux, plus romantique que les bords du *Don*, petite rivière, pleine de saumons, qui vient se jeter dans la mer, un peu plus bas que *Seaton-House*, charmante résidence de lord J. Hay, qui me rappelle une dette de reconnaissance pour la courtoise et toute écossaise hospitalité que j'y ai reçue.

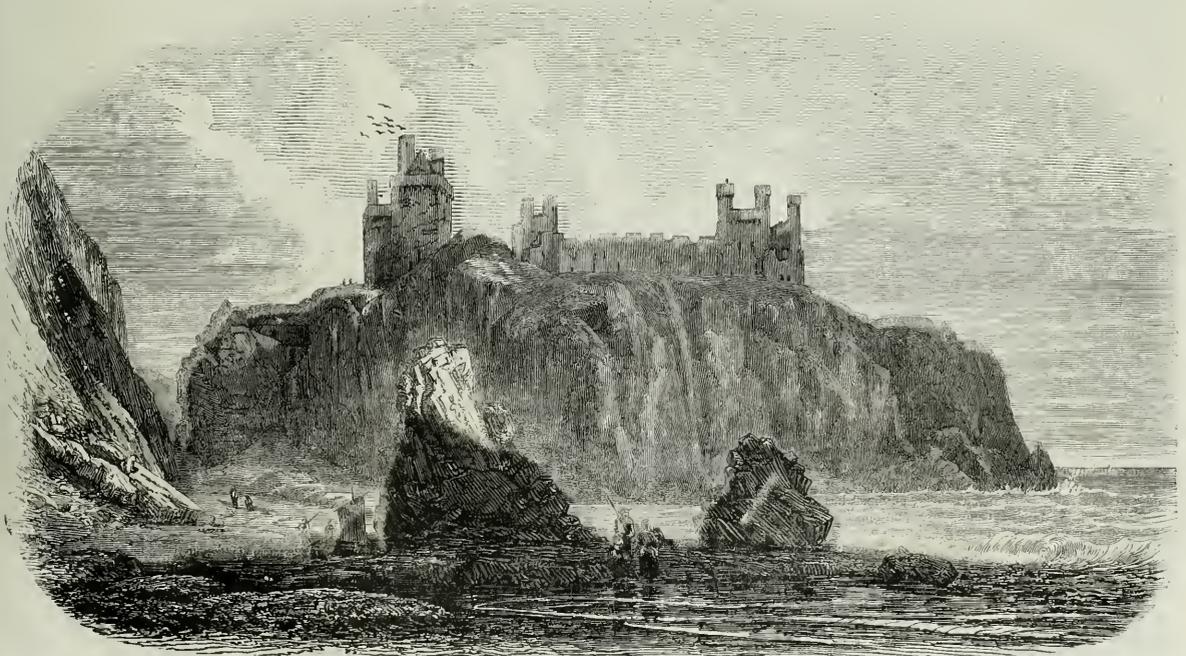
A quelques milles d'Aberdeen, non loin de *Peterhead*, petit port de mer célèbre par son beurre et la pêche de ses harengs, se trouvent les fameux *bulters de Buchan*, qui méritent une mention toute particulière.

C'est une des choses les plus extraordinaires et les plus fantastiques que j'ai vues. Figurez-vous, sur une longueur de quelques heues, la côte la plus sauvage, la plus abrupte et la plus tourmentée; des falaises de granit rouge et noir de 3 à 400 pieds de hauteur; des aiguilles, des cônes, des blocs immenses de rochers de toutes les formes, des cavernes béantes et des caves gigantesques, et au milieu de ce chaos d'rayant et sublime, la mer, qui bondit, écume et mugit!....

Les rochers de *Pen-Marh* en Bretagne peuvent seuls donner une idée des bulters de Buchan; aussi laissez-moi, à ce sujet, vous dire les beaux vers de Brizeux, notre poète breton :

Ils étaient là, debout, pêle-mêle et sans nombre,
Devant eux, sur la mer, projetant leur grande ombre;
Les flots couraient sur eux avec leurs mille bras;
Ciblés contre les flots, ils ne reculaient pas;
Hérissés, mugissants, inondés de poussière,
Ensemble ils secouaient leur humide crièrière;
De leur masse difforme ils effrayaient les yeux;
L'oreille s'emplissait de leurs cris furieux;
Et l'homme tout entier en face de ces rochers
Dont les oiseaux de mer sauls bravaient les approches,
Sur son mince vaisseau, pâle et dans la stupeur,
Le voyant si chefif, sentait qu'il avait peur!....

L'endroit le plus merveilleux de cette côte est un gouffre immense nommé le *Pot de Buchan*; c'est un abîme de forme circulaire qui s'ouvre tout à coup sur vos pas et plonge perpendiculairement dans la mer, haut de plus de 200 pieds; terrible et sublime cratère au fond duquel bouillonne, comme de la lave blanche, les vagues écumeuses, et qui vous donne



Ruines du château de Dunottar.

des vertiges quand vous en approchez. La seule entrée, pour pénétrer dans cette sombre et profonde cave, est une porte de rocher de quelques pieds de largeur. Un jour, par une mer calme et une marée basse, j'ai décidé, à force de prières et d'arguments irrésistibles, comme dit Basile, quelques pêcheurs à me conduire, avec leur barque, au fond du pot; et je vous envoie le croquis que j'ai pris, le seul peut-être qui en ait jamais été fait.

Je ne saurais mieux terminer cette lettre, ami, qu'en vous conduisant avec moi à un de ces grands meetings (assemblées), belles et nationales en Écosse. Le rendez-vous, annoncé et connu dans tous les Highlands, à lieu, cette année, à *Invercauld-Castle*, délicieuse et pittoresque résidence d'un des descendants de l'illustre famille des Farguharsons, à quelques milles du petit fort de *Bramar*, et située dans la romantique vallée qu'arrose la *Dee*, toute entourée de hautes montagnes dont les flancs sont couverts d'arbres verts et les têtes de neige éblouissante; retraites inaccessibles des aigles et de ces grands cerfs d'Écosse nommés *redder*, que l'on voit quelquefois passer par troupeaux sur la crête des monts.

Grâce à l'aimable invitation du propriétaire, nous pourrions assister au large banquet des Highlanders, et au bal brillant et animé, qui ont terminé si joyeusement cette belle journée.

Allons, ami, montons dans un léger *dog's car* (petite voiture de chasse), et partons; l'aube commence à poindre, la terre est humide et blanche, et les vapeurs du matin tombent lentement dans les vallées; nous aurons un beau jour d'automne, car vous connaissez le proverbe: Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin. Allons, partons, car il nous faut arriver avant midi. La route est ravissante; tantôt elle monte sur le dos des montagnes, au milieu des bruyères violettes et des myrtilles vertes et humides. Partout des ruisseaux qui babillent, des émonts à tête noire qui béent, et de temps à autre un lièvre épouventé ou une compagnie de grues, — *trota scoticus*, Lin. qui se lèvent sur notre passage. Après avoir visité en passant les restes de *Kildrummy-Castle*, ancienne demeure des premiers rois d'Écosse; après avoir traversé la belle vallée de *Cairn-Gorm*, si célèbre par les topazes qui portent son nom et qui servent d'ornements aux armes des Highlanders, nous apercevons la sombre tête de *Lochnagar*, *the Dark Lochnagar*, comme l'appelle Byron, et, quelques instants après, la *Dee*, coulant, à travers les rochers et les arbres qui bordent son lit, dans la plus pittoresque vallée qu'on puisse voir. Ce charmant et élégant château moderne au-dessus duquel flotte le pavillon royal d'Angleterre, c'est *Balmoral*, la résidence d'été de la reine, et où elle est venue, cette année, passer les derniers beaux jours de la saison. Nous apprenons qu'accompagné du prince Albert et de ses enfants, elle doit venir honorer la fête de sa présence. — Partout sur la route nous rencontrons des hommes, des femmes, des enfants à pied, à cheval, dans des charrettes, tous dans leur grand toilette, tous se hâtant pour arriver de bonne heure à la réunion.

Le château d'*Invercauld* est adossé à une haute montagne et entouré d'un beau parc; devant sa façade, assez irrégulière mais élégante, et dans le style Elisabeth, s'allonge une terrasse qui domine, et dans le plein de gazon vert. Sur cette terrasse, à droite et à gauche des sièges destinés à la famille royale, sont déjà rangés les divers clans, commandés par leurs chefs, portant tous l'ancien et brillant costume des Highlanders, avec des couleurs particulières pour chaque tribu: les uns avec de petits boucliers ronds, les autres avec de longues claymores, et tous précédés de leurs pipers, dont les airs guerriers remplissent la vallée; ici sont les *Forbes*, dont le cri de guerre était: *Lonachin*, on dit une colline dans le Strathdon, consacrée pour les rendez-vous du clan. Là les hommes d'Arhol, sous la conduite de leur brave et jeune chef; par ici les *Farguharsons*, qui allaient au combat en criant: *Cairn nacuen!*... Rappelez-vous!... Par là les *Grauts*, dont la devise était: *Stand fast!*... Tiens bon!...

La reine, suivie des jeunes princes en costume de Highlanders, aux couleurs royales des Stwarts, est accueillie par le vival de la foule, et aussitôt après son arrivée les jeux nationaux commencent. Ce sont toujours des exercices de gymnastique ou de dynamique. Le vainqueur est celui qui peut lancer le plus loin une lourde pierre, un marteau en fer, ou le tronç d'un sapin, en le faisant rouler d'une certaine façon. Le prix de la course est un des plus intéressants, comme aussi un des plus difficiles à gagner; car il ne s'agit pas ici, comme partout ailleurs, de parcourir un certain terrain ni et sans obstacles: c'est une vraie course au clocher, à pied; il faut arriver le premier, par eaux, forêts, rochers et troncs, à un drapeau planté sur le haut d'une montagne escarpée.

Une tente immense, ornée de fleurs et de feuillage, et sous laquelle est une table hôturière couverte de quartiers de bœuf rôtis, de cuissets de venaison, etc..., reçoit, après les jeux, les joyeux et nombreux convives, et prouve que l'antique hospitalité écossaise se trouve encore dans les Highlands. Le dîner est bon et copieux, animé et bruyant; on boit à la reine, on boit à l'amplification, on boit à celui-ci, on boit à celui-là; je crois qu'on a fini par boire à la santé de tout le monde. Avant de quitter la table, les prix sont distribués aux vainqueurs dans les différents jeux; celui de la danse a été réservé, pour être décerné par un aréopage féminin, au meilleur élève de la Terpischore écossaise.

Les sons vifs et éclatants des cornemuses attirent tous les danseurs dans une tente voisine, pleine de fleurs, de lumières, et des plus belles filles des environs, toutes en gran toilette, toutes le sourire sur les lèvres et le plaisir dans les yeux.

Je vous avouerais, ami, que l'*Aurore aux doigts de rose*

entr'ouvrait les portes de l'Orient quand je me suis mis en route, un peu fatigué il est vrai, mais heureux, et emportant les plus agréables souvenirs de cette belle et intéressante fête.

Adieu, ami. A bientôt ma dernière lettre.

MICHEL BOUQUET.

Exposition de l'Industrie universelle.

A LONDRES, EN 1851.

La seule chose qui, en ce moment, ait le droit d'animer la conversation et de passionner les esprits, est la future exposition de l'Industrie. La nouveauté de la conception, les vastes proportions qu'on lui donne, l'élevation du but et l'étendue des moyens, tout imprime à cette affaire un caractère d'originalité et de grandeur. Chaque jour, les journaux nous apprennent quelque fait isolé qui s'y rattache. Là, c'est un meeting pour provoquer une souscription; ici, une réunion pour discuter un nouveau plan, ou élaborer une idée neuve; plus loin, c'est une association d'ouvriers qui institue un fonds commun, ou un moyen duquel chacun des associés pourra venir passer quelques jours à Londres. Dans les villes manufacturières, c'est un enthousiasme, une ardeur et un zèle faciles à expliquer, si l'on songe qu'ils ont ces deux puissants mobiles, l'intérêt privé et l'intérêt général. Attendons donc à l'exhibition de produits merveilleux, à des prodiges de mécanisme, à des créations de tout genre, suprême effort de l'intelligence humaine.

A Londres, les promoteurs de l'entreprise ne se montrent point en arrière du mouvement général. L'opinion qui les pousse à naturellement agrandi l'horizon, l'abandon très-borné, du projet primitif. Aujourd'hui qu'on est à peu près assuré de recueillir, au moyen des souscriptions volontaires, une somme de quatre à cinq millions de francs et plus peut-être, on veut donner à la construction projetée dans Hyde-Park, la grandeur, l'élégance et la solidité d'un établissement permanent. Cette fois, pour l'admission des plans et le devis de l'édifice, on a repoussé les influences de noms et de personnes, celles des paroisses et enfin tout ce qui peut venir de la faveur ou de l'intrigue. C'est à tous les artistes de l'Europe qu'on s'est adressé pour obtenir le projet le plus complet et le meilleur; c'est à Paris qu'on a eu le plus expérimenté, qu'on a demandé un plan et des modèles. Il n'était pas possible d'apporter moins d'exclusion et plus de liberté dans ces dispositions préparatoires.

L'esprit positif qui distingue les Anglais, et la pensée que la fête industrielle de 1851 est la première période d'une institution durable, ont fait agiter la pensée de donner aux constructions toute la solidité des édifices publics. C'est là un projet dont l'exécution pleine et entière semble bien difficile, en regard au peu de temps qu'on a devant soi. Cependant, si l'édifice est possible de faire en ce genre quelque chose de mieux que du provisoire. Quand on songe aux sommes dépensées en pare partie depuis cinquante ans sur les expositions publiques de Paris, on est tout naturellement porté à entrer dans une voie différente. Plusieurs projets ont été soumis au comité, notamment celui qui consacrerait la partie la plus importante de l'édifice à une exhibition horticultrice, ou à une espèce de jardin d'hiver. Ce plan permettrait d'utiliser les constructions pendant le temps qui s'écoulerait d'une exposition à une autre.

Un appel semblable à celui qui a été adressé à tous les architectes, pour fournir les dessins de l'édifice, est adressé en ces termes aux artistes pour les dessins des médailles à décerner aux exécutants:

1. On frappera trois médailles en bronze de dessins et de dimensions différents. — 2. La face de ces médailles, pour laquelle on ne demande aucun dessin, portera les effigies de Sa Majesté et de Son Altesse Royale le prince Albert, qui seront dessinées et exécutées en Angleterre. — 3. Trois prix, de cent livres st. chacun, seront décernés aux trois dessins qui paraîtront réunir le plus de mérite, et représenteront le mieux au but proposé, qui est d'orner les revers de trois médailles. — 4. Trois prix de cinquante livres st. chacun, seront accordés aux trois dessins qui ont été acceptés. — 5. Les revers doivent être emblématiques, en se rapportant ou au but général de l'exposition ou au succès obtenu. — 6. Les dessins doivent être en plâtre, exécutés en bas-relief, et avoir neuf pouces (anglais) de diamètre. — 7. Un espace doit être réservé pour une courte inscription. — 8. Le même artiste peut concourir pour les trois médailles. — 9. L'auteur doit inscrire son nom sur un papier cacheté qu'il livra à son dessin. Ce papier ne sera ouvert qu'après les choix qu'auront fait les commissaires du comité auquel le prix est accordé. — 10. MM. les commissaires n'ont pas encore arrêté de plan sur l'exécution de la matière, et ils se réservent le droit de faire les arrangements qu'ils jugeront les plus convenables pour l'exécution du dessin couronné. — 11. Les dessins doivent être envoyés à MM. les secrétaires de la commission avant le 1^{er} juin prochain, sous l'adresse No. 1, Old Palace Yard.

Monsieur,

Dans votre avant-dernier numéro, en rendant compte de la discussion qui a eu lieu au congrès central sur le *crédit foncier*, vous rappelez deux objections de M. Thiers contre la réussite probable en France des institutions allemandes, et vous ajoutez: *personne, que nous sachions, n'a réfuté d'une manière satisfaisante ces deux objections qui restent dans toute leur force.*

Ces deux objections, monsieur, sont péremptoirement réfutées par les faits. Sur la première, je relève d'abord une inexactitude. Quelques associations allemandes font descendre leurs prêts jusqu'à mille florins au lieu de s'arrêter à deux mille, comme le dit M. Thiers. Mais en outre M. Roeyer constate de la manière la plus formelle que partout ces associations ont eu pour effet d'abaisser considérablement le loyer de l'argent, en sorte que ceux qu'elles ne peuvent admettre au prêt profitent cependant d'une manière très-réelle, bien qu'indirecte, de leur établissement. Il constatait également qu'elles ont partiellement fondé le crédit agricole qu'on avait tenté vainement d'établir par d'autres moyens. Les banques d'Écosse et les banques agricoles de Wurtemberg ne peuvent prêter de l'argent à bas prix qu'à la condition d'en trouver

Auxerre, 10 avril 1850.

elles-mêmes à faible intérêt; et les Allemands, dont l'expérience est considérable en cette matière, attribuent exclusivement aux institutions foncières la vertu de faire baisser d'une manière permanente l'intérêt de l'argent. Je ne veux pas relever ici d'autres avantages importants spéciaux aux institutions foncières, et je passe à la seconde objection.

Nul besoin pour le succès des lettres de gage de séduire personne. En France, on elles donnent non pas 4 ou 4 1/2, mais seulement 3 ou 3 1/2 p. %, d'intérêt, elles se négocient au-dessus du pair depuis vingt-cinq ans (1), et cela malgré la chance qui revient tous les six mois d'être désigné par le sort pour recevoir son remboursement au pair. C'est que les capitaux flottants suffisent pour employer ces lettres de gage à mesure qu'elles sont émises.

Ces capitaux sont-ils moins nombreux en France qu'en Allemagne? A cet égard, il suffit de rappeler que la dette flottante du Trésor français s'élevait en février 1848 à près d'un milliard; qu'elle est encore aujourd'hui de six cents millions; que l'encaisse métallique de la Banque de France est en ce moment de quatre cent quatre-vingt millions; que les comptoirs départementaux fondés en 1848 n'ont jamais donné plus de 4 p. % à leurs déposants et regorgent d'argent; qu'enfin des sommes considérables sont versées à la Caisse des consignations, qui s'emploieraient avec autant de sûreté et plus de profit en lettres de gage; tout cela en sus de nos quatre milliards d'hypothèques conventionnelles.

Cette objection, au surplus, est fautive de tout point; car, quelle que puisse être la rareté du numéraire et l'élevation du cours de l'intérêt, la modicité de l'intérêt attaché aux lettres de gage ne pourra être un obstacle sérieux à leur placement, puisque leur cours est variable et que dans ces circonstances passagères l'insuffisance de l'intérêt sera compensée, comme pour la rente sur l'Etat, par une perte sur le capital; mais plus le cours baissera, plus l'amortissement semestriel agira avec puissance pour le relever prochainement.

Pour raisonner strictement sur les institutions allemandes, il faut prendre pour point de départ le rapport officiel de M. Roeyer, et non le travail de M. Thiers. Dans l'intérêt de la gloire de M. Thiers, dont je suis un sincère admirateur, je voudrais qu'il me fût permis de supprimer de son rapport sur l'assistance une douzaine de pages dans lesquelles il a brouillé, confondu, effacé les faits les plus saillants relatifs aux institutions allemandes de *crédit foncier*. Est-il possible, à l'heure où nous sommes, et où nous n'avons assurément aucune ressource à jeter à l'eau, qu'un homme d'état se voie ainsi comme à plaisir le discréditer sur la première de nos questions agricoles, qui est en outre une question politique? Tous les hommes qui pensent doivent comprendre qu'on ne sortira du chaos où nous sommes que par des études économiques et administratives très-sérieuses, et non par des expédients politiques plus ou moins usés.

Agrez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LÉON LEBLANC,
Membre du Congrès central de l'Agriculture.

Influence du régime représentatif sur la félicité publique, par M. L. Mézières, recteur émérite. — Un volume in-8° de 290 pages. — Chez Ladranger.

Ce M. L. Mézières, ce recteur émérite, auteur de ce livre, est en politique un rude pélagogue, qui vient nous dire de bonnes vérités et nous administrer à tous des ferules qu'on conscience nous méritons un peu. Il va toutfois trop loin dans sa sévérité, et je ne suis pas encore convaincu, quoi qu'on dise et écritain, que depuis soixante ans, nous autres Français, blancs, bleus ou rouges, nous serions tous, mais tous à hier et à aujourd'hui, que nous le serons tous que notre cerveau ne sera pas gâté de ces billes-éclaboussées libérales, de ces chimères constitutionnelles, que nous avons sottiment importées de l'Angleterre comme une balle de canon, et qui nous aient fait de si mauvais effets.

Mais si tous les mentons européens se ressemblent, il n'en est pas de même des esprits et des caractères. L'esprit, le caractère français, par exemple, n'a rien de commun avec l'esprit et le caractère anglais. N'est-il donc pas parfaitement absurde de vouloir appliquer à l'un ce qui ne convient qu'à l'autre. C'est là le point de départ de M. Mézières, qui, dans les premiers chapitres de son ouvrage, étudie les mœurs et les habitudes anglaises, et le tour qui y domine, pour nous montrer combien les nôtres en diffèrent profondément. Dans ce chapitre, M. Mézières fait preuve de beaucoup de sagacité et de savoir. On voit qu'il a beaucoup étudié son sujet et qu'il parle en connaissance de cause. De pittoresques citations ajoutent encore à l'effet de ses remarques. Et si l'appareil de l'autorité d'Ilorace Walpole, qui dit ainsi: *C'est le temps qui a fait les bonnes constitutions*, c'est lui qui a fait la nôtre. Plus loin, il invoque ce mot de Castle-rough: *«Notre constitution est un habit anglais qui ne va pas à la taille d'aucune autre nation.»* Milton cependant avait recommandé à l'Angleterre: *«de ne pas aller chercher sa prérogative d'enseignement aux autres pays comme elle l'a fait.»*

M. Mézières insiste particulièrement sur le profond, ce superlatif respect de la légalité, qui semble naturel à tous les Anglais, et qui les tient en garde contre toutes les innovations dont l'urgence et absolue nécessité ne leur est pas entièrement démontrée. On connaît la célèbre réponse du parlement assemblé à Merivan au sujet de certaines réformes législatives: *«Notamus leges Angliæ mutari.* Paroles qui résument le symbole de la politique et sont comme le devise de l'Angleterre. Aussi un de ses plus illustres publicistes, en analysant le mouvement, la science du gouvernement, et en analysant l'affaire d'expérience et non de spéculation. Si l'on nous objectait qu'il est tout à fait déraisonnable d'admettre dans la chambre des lords un prodigue ou un idiot, sous prétexte que son père était un homme d'état; ou bien encore que le veto royal est une invention barbare et indignée d'un peuple civilisé, nous répondrions: La théorie peut être mauvaise, mais les effets sont excellents.»

Tout en faisant ressortir ce qui, en Angleterre, favorise l'exercice du gouvernement constitutionnel et le rôle compatible avec l'ordre, avec la prospérité publique, M. Mézières cependant ne se refuse pas à regarder comme le meilleur des gouvernements. Il y a là une constitution, donc il s'y trouve aussi bien des inconvénients, bien des abus, bien des dangers; et, tout compte fait, en se référant sur l'Angleterre, M. Mézières conclut que son gouvernement est le moins mauvais des gouvernements. Il y a là une constitution, donc il s'y trouve aussi bien des inconvénients, bien des abus, bien des dangers; et, tout compte fait, en se référant sur l'Angleterre, M. Mézières conclut que son gouvernement est le moins mauvais des gouvernements.

(1) Celles de Silésie, donnant alors 4 p. %, étaient à 87 p. % à la bourse de Berlin du 6 novembre 1808. Cette date est significative.

gouvernements constitutionnels, quoiqu'il soit encore assez mauvais par cela même qu'il est constitutionnel.

Mais ce qui tollé au delà de la Manche, M. Mézières l'écrit en France. Selon lui, depuis soixante ans, nous avons accumulé sottise sur sottise. Comme le disait Mirabeau, « nous avons pris la faux du temps sans lui prendre son borge. » Enfants terribles de la politique, nous avons détruit peut-être et justifié de tous points le mot de Machiavel : « Les Français n'entendent rien à la politique. »

Aussi sommes-nous aujourd'hui très-malheureux, et nous le serons encore davantage si nous voulons ajouter à toutes les libertés dont nous avons déjà le bonheur de jouir, à tous les merveilleux progrès que nous avons accomplis. Selon M. Mézières, il n'en est pas un qui n'ait compromis notre sécurité et altéré notre caractère national. « A chaque nouveau pas dans ce système, dit-il, on voit s'agrandir l'intervalle qui sépare les institutions et les mœurs, et le malaise général s'accroît dans la même proportion. »

C'est à la démonstration de cette désolante idée que M. Mézières consacre la seconde partie de son docte mais trop systématique ouvrage. Plus de modération eût amené plus de raison, et il ne lui eût suffi pas de dire des injures aux gens pour les convertir.

On ne suivait pas M. Mézières dans les développements souvent peu logiques, mais presque toujours ingénieux et spirituels, de son radicalisme contre-révolutionnaire; mais en rendant volontiers hommage à ce qu'il y a de science, de sagacité et de sincérité dans son ouvrage, en le recommandant à l'examen de tous les esprits sérieux, et cela de grand cœur, je lui ferai observer toutefois que ce radicalisme-là n'est pas moins dangereux que l'autre; qu'un peuple, fut-il aussi fou que nous le sommes, ne peut pas durant soixante ans sans quelque raison dont il faille tenir compte; que si l'esprit et le caractère des peuples diffèrent, la nature humaine est partout la même, et qu'elle a partout des besoins qu'il faut satisfaire; que ces besoins doivent se ressembler plus ou moins dans l'état de la société européenne, dont toutes les parties se rapprochent de jour en jour, et tendent sans cesse, comme le remarquait récemment M. Guizot, à établir l'unité dans l'universalité.

Je recommande ces observations à M. Mézières, non comme miennes, mais comme l'expression du sentiment qui anime aujourd'hui tous les bons esprits, comme émanant de l'âme même que nous respirons, et que l'on voudrait au vain compter sous les roues des petites machines pneumatiques que la tempête révolutionnaire a pour jamais brisées.

A. D.

Souvenirs des États-Unis.

(Voir le N° 371.)

Religions bizarres professées dans l'Union américaine.

LES MORMONS.

Ce nom, d'origine inconnue, est donné à des sectaires qui professent une religion dont l'existence n'a toujours paru une monstruosité à peine compréhensible dans un pays de sauvages parmi lesquels les mœurs de l'Europe n'auraient point encore pénétré. Les mœurs de l'Europe n'auraient point encore pénétré comment pour pliquer, à son égard, la tolérance d'un peuple aussi policé que celui des États-Unis. Ce pays est vraiment la terre promise des sectes religieuses; elles y poussent avec un succès qui forme un des traits les plus saillants du caractère américain, de son goût pour la discussion et pour l'association quels qu'en soient le sujet et le but.

Il y a onze ans, un nommé Bennett, qui se disait général (qualification fort commune aux États-Unis), demeurant dans le village de Nauvoo (Illinois), fonda une secte pour laquelle il interpréta la Bible à sa manière. Le général Bennett avait trouvé dans le saint livre ce que disait Abraham au sujet de ses relations avec Agar tout en étant marié, de même les autres hommes pouvaient avoir aussi plusieurs femmes. Ce précepte ayant été connu et apprécié, les prosélytes se groupèrent en foule autour du général Bennett; on adopta à Nauvoo les mœurs turques en diminuant, et, dans ce pays si pudique en apparence, on les ladies qualifièrent du mot *shocking* (choquant, honteux) les choses dont nous ne songeons même pas à rougir en France, cette vie licencieuse où le débauché se cachait sous le prétexte spécieux de la religion, personne ne trouva un mot de blâme pour ces nouveaux sectaires, dont la morale ne fut point alors blemie par la réprobation publique. Bennett eut pour commentateur un de ses élèves appelé William Stafford, et enfin ce dernier fut détrôné par le fameux *Joë Smith*, dont nous publions ici le portrait et la biographie qui est, elle seule, assez curieuse pour obtenir une place dans ces colonnes.

Joë Smith naquit dans la ville de Sharon (Vermont) en 1805; ainsi, à l'époque de sa mort il avait quarante ans. Smith était fort jeune lorsque ses parents, qui appartenaient à la secte des Mormons, émigrèrent à Palmyre; il demeura avec eux jusqu'à l'âge de vingt ans. Smith était d'un naturel vigoureux, mais d'éducation fort bornée à cause de la pauvreté de sa famille. Abandonné à ses propres ressources, il resta presque ignoré jusqu'en 1827, époque à laquelle il prétendit un beau jour avoir trouvé le *livre des Mormons*. Cette fourberie audacieuse ne recut aucun démenti. En 1832 seulement quelques hommes influents du parti de Smith publièrent un ouvrage dans lequel ils représentaient celui-ci comme ayant enfreint les lois de leur religion. Selon eux Smith était un intrigant qui avait jadis, de connivence avec sa famille, trompé le peuple en lui faisant croire qu'il pouvait découvrir les trésors cachés. Joë, disaient-ils, assurait avoir en sa possession une *pièce miraculeuse*, au travers de laquelle il découvrait les richesses renfermées dans les entrailles de la terre, et les désignait à ceux qui avaient peur de sa machination.

Ce charlatan religieux prétendait aussi avoir trouvé une bible aux feuilles d'or qui faisait suite au livre des Mormons, et pour la publication de laquelle il avait reçu des ordres du ciel. Ses partisans attendaient avec impatience l'impression de ces deux volumes. Ils furent en effet publiés, et le gouvernement débonnaire des États-Unis n'employa aucun moyen pour les faire disparaître de la circulation. Il est vrai

de dire aussi qu'on ne supposait alors à ces livres aucune infamie sur les masses, car ils étaient écrits sans honneur et sans profit.

Joë avait un frère nommé Hiram qui était aussi intrigant que lui. Ces deux associés promirent à leurs adhérents de leur montrer les feuilles des livres sacrés aussitôt que les volumes seraient imprimés. Mais plus tard ils prétendirent avoir reçu un ordre émané du ciel qui leur enjoignait de ne point faire voir ces feuilles à des yeux profanes et de les détruire entièrement.

L'assurance et l'audace de ces deux hommes leur acquirent bientôt un grand nombre de partisans. Les ennemis les plus acharnés de Joë Smith devinrent peu à peu ses amis intimes, et en 1838 il fut déclaré universellement *ministre des Mormons* et salué à l'unanimité du titre de *prophète*. Le gouvernement, alors seulement, commença à s'inquiéter. Le major Clarke, officier de l'armée régulière en station dans l'Illinois, écrivit au président pour lui donner connaissance de ce qui se passait parmi ces sectaires : il les accusait de meurtres, de vols, de libertinage et de toutes sortes de méfaits. Cette dénonciation n'eut aucune suite; Joë Smith se tint seulement un peu plus sur ses gardes, et dès lors commença cette vie d'hypocrisie qui n'eut qu'un côté favorable, celui de faire prospérer le pays; car, en peu de temps, les Mormons, dont les mœurs plus que faciles avaient grossi les rangs, firent du village de Nauvoo une ville régulièrement bâtie, y élevèrent un temple construit dans un assez bon style, où l'on voit une piscine appropriée aux usages du rite des Mormons; piscine pour baptiser les enfants, destinée à baigner les malades pour lesquels cette eau était un *remède certain*; piscine pour laver les consciences de leurs péchés; piscine pour purifier les morts, etc., et consacrée, en un mot, à toutes sortes d'usages.

Malgré toutes ces ablutions, Joë Smith, aux yeux des gens honnêtes et sensés des États-Unis, n'eut pas le pouvoir de se purifier des infractions aux lois de la morale commises par lui et les siens. On raconte, entre autres faits d'immoralité prouvés par de respectables témoignages, qu'il voulut un jour engager une jeune fille, miss Martha Brotherton, à épouser un de ses complices nommé Young qui avait déjà une femme. Je n'ose pas reproduire ici les raisons absurdes et ignobles que Joë Smith donna à cette pauvre créature afin de l'engager à se livrer à Young. Le complot de ces deux misérables qui abusait du nom de Dieu pour arriver à leur but, réussit en effet, et miss Brotherton suivit l'exemple de mainte autre de ses compagnes qui avaient eu précédemment la folie d'écouter les conseils de Joë Smith ou de ses compagnons.

La secte des Mormons devait attirer le grand nombre de ceux qui aiment la licence et le libertinage. C'est ce qui arriva en effet; la ville de Nauvoo se trouva bientôt remplie de tout ce que les États-Unis comptent de mauvais sujets (et la masse en est malheureusement grande). Le lieu se peupla, *le village devint grande ville*, comme nous l'avons dit, et la population monta peu à peu au chiffre de 8,000 habitants. L'union et la paix, qui, par un miracle tout providentiel, s'étaient maintenues jusqu'au mois de mai 1844, furent brisées à cette époque : une collision assez grave eut lieu à Nauvoo.

Les premières difficultés provinrent de quelques disciples de Smith qui, ayant à se plaindre de leur chef et de ses intimes, avaient entrepris de publier un journal pour être l'organe de leurs plaintes. Ce journal parut; il s'appela le *Nauvoo Expositor*, et grande fut la colère de Joë Smith, lorsqu'il lui certain jour dans ce papier un article des plus injurieux contre sa personne sacrée. Il voulut répondre à cette attaque par un grand coup; en conséquence il publia un *appel aux armes* contre ses dissidents, et, quelques heures après, une troupe de deux cents hommes munis de mousquets, d'épées, de pistolets, de poignards et de haches, petite armée à laquelle se joignirent volontairement quelque cent autres personnes, s'avancèrent contre la maison où était l'imprimerie, dont les portes furent brisées à coups de hache. Alors commença l'œuvre de destruction. La presse, le matériel de l'imprimerie furent jetés dans la rue, puis on y mit le feu, et la foule ne se sépara que lorsque tout eût été réduit en cendres.

Cette nouvelle parvenue à Warsaw (Illinois) y produisit une vive sensation. Les ennemis des Mormons coururent aux armes, et ce fut seulement lors que l'autorité se révéla de son inertie. On se hâta d'écrire à Carthage, chef-lieu du comté de Hancock, et des officiers de police partirent pour Nauvoo avec des mandats d'amener contre les personnes désignées comme ayant pris part à la destruction du *Nauvoo Expositor*. Ces démonstrations ne furent pourtant qu'illusoire, car on n'osa s'élever contre aucun perturbateur. D'un autre côté, Joë Smith dirigea lui-même une sorte de police dont les mandats furent mieux exécutés par ses partisans, et il arrêta tous ceux qu'il soupçonnait ne pas donner dans ses vnes.

Une guerre d'extermination fut dès lors déclarée à Warsaw par les Mormons, mais les habitants de cette ville, secourus par quelques comtés voisins, se préparèrent à repousser les attaques de Joë Smith et de ses partisans. Les Mormons furent effrayés des démonstrations de leurs dissidents, mais ils s'étaient tellement avancés qu'il leur était impossible de reculer.

Le gouverneur du pays, le général Ford, se hâta de rassembler un corps de troupes. Le 25 juin 1844, il se présenta devant Nauvoo à la tête de deux mille cinq cents hommes, et il somma Joë Smith et les Mormons de mettre bas les armes. On refusa d'obéir.

Le lendemain, Joë Smith et son frère Hiram, pris tous les deux d'un terreur panique, abandonnèrent les leurs et prirent la fuite à travers champs. Ils furent poursuivis et arrêtés le 27 par un bataillon de corps d'armée du général : on les conduisit à Carthage, où on les jeta en prison sous la garde de deux cents hommes.

Dès que la nouvelle de cette arrestation fut connue par les Mormons, ils songèrent à délivrer leur prophète; mais leur projet ayant été éventé, ils songèrent à se débarrasser de Joë Smith et d'Hiram.

Dans ce but quelques hommes s'étant habillé le visage de noir, prolièrent du moment où la garde de la prison ne se composait que de huit hommes, forcèrent la porte et se ruèrent sur ces deux infortunés. Ce fut alors que, pour échapper à cette attaque imprévue, Joë Smith et Hiram cherchèrent à se sauver par la fenêtre de la prison. Mais un misérable, reconnaissant les fugitifs, tira sur le prophète un coup de pistolet qui le frappa au cœur, et huit autres coups de feu répondirent à cet appel. L'infortuné prophète des Mormons tomba sur le sol frappé de cent dix-sept chevrotines, qui toutes ont été recueillies depuis par ses amis et religieusement conservées. Hiram eut le même sort que Joë Smith.

Plusieurs journaux donnèrent à cet assassinat un motif politique; le parti whig, disaient-ils, craignait le vote des Mormons en faveur de M. Polk, alors candidat lococo-démocrate pour la présidence de 1844. D'autres assurèrent que les habitants de Warsaw étaient jaloux de la prospérité de Nauvoo où les lois de Joë Smith avaient attiré grand nombre de prosélytes. Quelles qu'aient été les véritables causes de la mort de Joë, il n'en est pas moins certain que cet homme fut traitement assassiné.

Au reste, quoique les Mormons eussent perdu leur chef, ils ne coururent point la tête; quelque temps après cet événement, ils se réunirent en grand nombre à Baltimore pour y tenir une convention dont le but était de nommer un successeur à Joë Smith. Ce *meeting* ne produisit aucun résultat, et les Mormons se séparèrent sans avoir pu s'accorder entre eux.

Enfin, le 20 du mois d'août 1844, on élut à Nauvoo, comme grand prêtre de la religion des Mormons, le frère aîné du défunt prophète nommé Elder Smith, qui gouverne encore maintenant cette secte.

Dependant, le prestige qui avait entouré le fameux Joë ne paraissait pas avoir été recueilli en héritage par son successeur. La ville de Nauvoo n'était plus aussi prospère qu'avant l'assassinat du prophète des Mormons; la plupart de ces sectaires, dans le but de fuir la persécution qui les entourait, quittèrent le pays après avoir vendu à vil prix leurs maisons et leurs champs. Ceux qui restaient, les plus endurcis dans leur croyance, voulaient venger la mort de Joë Smith, et, n'ayant pu obtenir du gouvernement de Washington qu'il fût fait une enquête et que l'on jouât criminellement les personnes coupables de ce meurtre, ils résolurent de se faire justice eux-mêmes.

Dans le courant d'octobre 1844, ils attaquèrent les habitants de Warsaw et de Carthage, qui s'étaient ligués contre leur aggression; mais, repoussés avec perte, ils se replièrent sur Nauvoo, où leurs ennemis les suivirent, et, pressés de près, n'ayant plus la force morale, ni la force physique pour résister, ils capitulèrent. On leur laissa le choix, mais on les obligea à quitter le pays. Les lecteurs devront sans doute quelles furent les conditions de cette paix. Les Mormons vaincus furent traités en ilotes, à l'esclavage près. Dépossédés, sans asile pour reposer leur tête, ne pouvant emmener avec eux que quelques charrettes chargées des choses les plus indispensables, ils quittèrent en masse le lieu de leur naissance, et se dirigèrent vers les grandes prairies en deçà du Mississippi, dans le but d'aller s'établir le long de l'océan Pacifique.

Il n'en est pas dans le cadre de cet article de suivre ces émigrants au milieu de ces mers de verdure, ayant pour écueils les Indiens redoutables qui les attaquèrent à chaque instant. Les tribus des Comanches, des Pieds-Noirs, des Pawnees, Apaches et Sioux ont scalpé un grand nombre de ces malheureux sectaires.

Enfin les Mormons arrivèrent sur les bords du Sacramento. Pionniers de l'émigration américaine, les disciples de Joë Smith firent les premiers qui foulèrent le sol doré de la Californie. Remontant le cours de la rivière, ils arrivèrent bientôt sur les bords d'un lac immense, aux ondes saées, et au milieu duquel s'élevait un bloc granitique ayant la forme d'une pyramide. Ce site pittoresque plut à Elder Smith et à ses administrés. La terre de Chanaan était trouvée, et s'agissait d'y bâtir la nouvelle Jérusalem. Chacun se mit à l'ouvrage; hommes, femmes, enfants, travaillèrent avec tant de courage qu'au bout de deux mois les Mormons avaient construit un village sur le plan de Nauvoo, laissant un grand espace au centre pour y élever, à leur loisir, un temple semblable à celui qu'avait construit dans leur ancienne patrie leur prophète révéru Joë Smith.

Bientôt la découverte du précieux minéral fut faite par ces hardis pionniers. Du fort Sutter, la nouvelle de la trouvaille du sable d'or se répandit avec le plus grand retentissement jusqu'aux États-Unis, en passant par le Mexique et l'isthme de Panama. La « fièvre californienne » s'empara des Américains, et, quelques mois après, les Mormons n'étaient plus seuls en Californie; leurs compatriotes les avaient suivis aux confins les plus éloignés de ces pays sauvages et innocents.

A l'heure où je termine cet article, la ville de *Great Salt Lake* city prospère à tous égards. Elle est la capitale d'un État nommé « Désert », dont les limites sont d'une immense étendue. Elles partent du 32° degré de latitude septentrionale, du point où il intersecte le 108° degré de longitude ouest de Greenwich. De là elles vont au sud-ouest rejoindre la frontière septentrionale du Mexique, suivent ensuite vers l'ouest, jusqu'à son embouchure, le lit principal de la rivière Gila, qui sépare l'État du Désert des frontières mexicaines. La ligne de séparation parcourt encore la frontière de la basse Californie jusqu'à l'océan Pacifique. Elle remonte la côte vers le nord-ouest jusqu'à 108° 30' de longitude occidentale qu'elle suit vers le nord jusqu'au point où cette ligne rencontre la crête principale de la Sierra-Nevada. Ces limites

se dirigeant ensuite vers le nord, le long de cette chaîne jusqu'à sa rencontre avec celle qui sépare les affluents du Columbia et des cours d'eau qui se perdent dans le grand bassin. Elles se replient alors vers l'est pour suivre cette dernière chaîne qui sépare les affluents du golfe du Mexique de ceux du golfe de Californie jusqu'au point de départ. Tel est le tracé que je suis sur une carte dressée par Charles Reuss, et publiée par ordre du sénat des Etats-Unis. Cet Etat s'étend sous dix degrés de longitude sur neuf de latitude.

D'après les dernières nouvelles qui me sont arrivées par les journaux américains, la colonie des Mormons prospère de plus en plus. Les adeptes augmentent en proportion de cette prospérité, et cela est facile à croire, surtout si la croyance, les mœurs et les usages du cérémoniel mormon ont été conservés au Déseret dans leur pureté originelle, telle qu'elle est dévoilée dans un pamphlet publié aux Etats-Unis, mais dont la teneur est d'un débraillé tel que je n'ai pu en faire usage.

Cet article ne serait point complet si je n'apprenais à mes lecteurs ce que sont devenues les constructions de la ville de Nauvoo et le temple de Joë Smith. Elevés par le communisme et le socialisme, elles devaient retomber dans les mains des disciples d'Owen et de Fourier. Chacun se souvient de « l'Icarie » de M. Cabet, des déboires qu'éprouvèrent les malheureux qui furent assez crédules pour traverser l'Océan, afin d'aller périr sur les bords de la rivière Rouge dans le Texas. J'aime à croire que l'apôtre de l'Icarisme avait été déçu lui-même; c'est du moins ce dont j'ai dû être persuadé en causant avec M. Cabet, lors de son passage à New-York (en janvier 1849), alors qu'il se rendait à la Nouvelle-Orléans pour y rejoindre ses administrés. Convaincu que les plaines du Texas n'offraient point, à cause de l'insalubrité du pays, un lieu favorable pour fonder l'Icarie, M. Cabet, accompagné de trois cents de ses adeptes, remonta le Mississippi. On lui avait parlé de la ville de Nauvoo, située dans l'une des plus fertiles plaines de l'Illinois, et



Religions bizarres aux Etats-Unis. — Les Mormons. — Joë Smith, prophète des Mormons, d'après un dessin de M. Udier.

qui, depuis le départ de la secte des Mormons, semblait condamnée à tomber en ruines. Dans les premiers jours de mars 1849, les émigrants français arrivèrent à Nauvoo. Frappés de la beauté pittoresque du paysage, et assurés de la fertilité du terrain, ils comprirent sur-le-champ qu'aucun endroit n'était plus propice que celui-là pour y mettre en pratique les préceptes du code icarien. M. Cabet résolut de s'arrêter à Nauvoo, afin d'en faire le centre de la communauté icarienne, le foyer d'où partiraient pour l'Ouest les émigrants qui quittaient l'Europe pour le rejoindre.

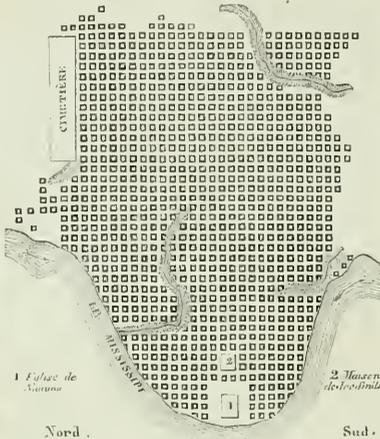
Dans une lettre que M. Cabet écrivait à M. James Gordon Bennett, éditeur du journal américain le *New-York Herald* (à la rédaction duquel j'ai été et suis encore attaché), il racontait lui-même son installation à Nauvoo. Je ne saurais mieux faire que de publier ici sa lettre qui n'a pas été reproduite en France :

« Nous avons quitté la Nouvelle-Orléans le 1^{er} mars; nous sommes arrivés à Saint-Louis le 11, et à Nauvoo le 15. Nous étant fait précéder d'une commission chargée de nous préparer des logements, nous nous sommes établis momentanément sur la hauteur voisine du Temple. La beauté du site, éloigné d'une ceintaine de pas au plus du Mississippi, qui roule majestueusement à nos pieds, la salubrité du climat, qui nous rappelle celui de la France, les ressources de tout genre qu'offre le pays environnant, et par-dessus tout le bon accueil que nous ont fait les habitants, nous ont fait prendre la détermination de former ici notre premier établissement.

« En ma qualité de directeur-gérant de l'association, j'ai acheté en mon nom, mais pour elle, le temple, l'arsenal et une étendue de onze arpents de terre qui les entourent. Dans l'arsenal, nous avons installé de beaux ateliers pour les charpentiers, les tourneurs, les tonneliers, les charrons et les forgerons. Les tailleurs et les cordonniers sont dans un autre édifice. Nous avons en outre, dans un vaste bâtiment construit sur la rive même du Mississippi, une fonderie, et nous y établissons plus tard une scierie, un moulin à farine et une distillerie. Nous avons



Eglise des Mormons à Nauvoo.



Plan de la ville de Nauvoo (Illinois), copie de celui dressé par Joë Smith. D'après M. B. H. Révoil.



Piscine de l'église des Mormons.

pris à bail des fermes et des terres, desquelles nous sommes autorisés à extraire de la houille. Nous avons acheté des chevaux, et nous aurons sous peu tous les autres bestiaux qui nous sont nécessaires. Nous avons une boulangerie et une boucherie.

« Quant au temple, nous lui laisserons sa forme actuelle, en y ajoutant seulement une terrasse, qui dominera l'un des plus beaux panoramas du monde. Dans l'intérieur, nous aurons nos cuisines et un réfectoire pour mille personnes, tous les ateliers des femmes, nos écoles, notre bibliothèque, nos salles d'assemblées, nos bureaux, et assez de logement pour 500 personnes, en allouant une chambre à chaque famille.

« Nous transformerons en un beau jardin les quatre acres de terres qui entourent le temple.

« Pour ce qui concerne notre système d'organisation sociale et politique, je me bornerai à dire, pour le moment, que c'est la communauté fondée sur la fraternité et l'égalité, sur l'éducation et le travail. Nous sommes républicains, désirant la république dans toute son intégrité; notre morale est pure; elle est fondée sur le mariage et les liens domestiques. Notre religion est la chrétienté dans sa forme primitive et fondée sur ce principe: « Aime ton

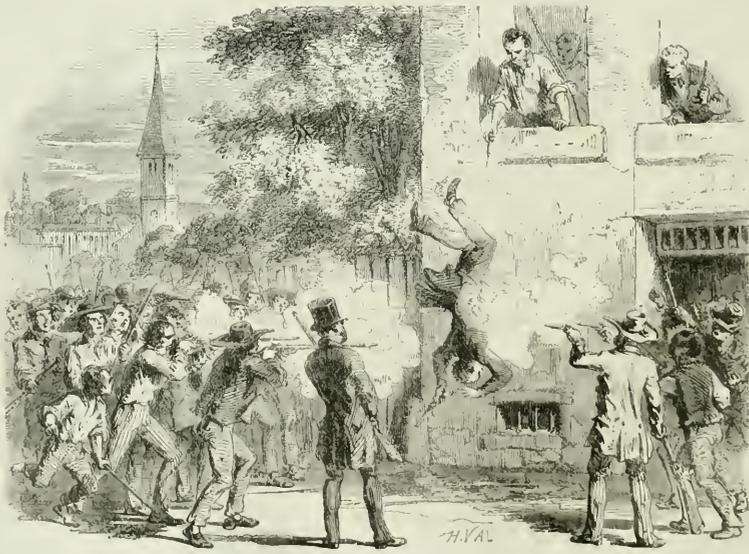
prochain comme toi-même. » Nous sommes les amis et les frères de tous les hommes, à quelque nation qu'ils appartiennent. Nous ne désirons pas nous enrichir aux dépens d'autrui, mais unir nos intérêts aux intérêts de nos voisins, en donnant une nouvelle impulsion à l'industrie, à l'agriculture et au commerce.

« Nous avons résolu de ne jamais nous mêler des questions politiques qui divisent les esprits en Amérique. Si nous désirons le bonheur de notre pays natal, nous ne désirons pas moins celui de notre pays adoptif. Et si je dis à nos frères: « Venez! » un grand nombre d'entre eux sera disposé à répondre à mon appel.

« Signé : CABET. »

Je lisais, il y a peu de jours, dans les colonnes du *Herald*, que l'Icarie de Nauvoo réussissait au delà de toute espérance, et que ses membres jouissaient de la sympathie de tous leurs voisins; et, comme le journaliste américain, je réfléchissais sur l'inconstance des hommes, qui avaient chassés les Mormons, ces communistes pur sang, et qui accueillent avec bienveillance les disciples de M. Cabet.

B. H. REVOIL.



Assassinat de Joë Smith. D'après un dessin de M. D. Hor.

A propos de Toussaint Louverture, par Alphonse Dulong.



— Prenons un billet à deux ! J'irai voir Toussaint, et comme je déteste la musique je vous laisserai l'ouverture.



— Là dedans des nègres ? Des faux nègres.... Des vrais, c'est moi.... Pas si cher qu'au bureau !



— Figurez-vous qu'on applaudissait... Je me croyais à Saint-Domingue.... Je cherchais la loge de l'empereur Soutouque.



Toilette de Toussaint.



Intérieur de la loge des figurants.



— Ils trouvent cela beau.... Ah ! si les acteurs parlaient nègre !



— Garçon, j'ai le choléra ! — N'ayez pas peur, c'est la baignoire de M. Frédéric.



Le fond de la pièce.

Notes et études sur les Publicistes contemporains.

VI.

LE TESTAMENT DE FORTUNÉ RICARD.

Bien que cette galerie soit spécialement ouverte aux hommes vivants et militants, nous avons cru utile au but que nous nous sommes proposé, et nous n'avons pu résister au désir d'y admettre par exception l'œuvre bizarre et peu connue, ou du moins peu appréciée, d'un publiciste qui n'est plus, mais dont les idées se relient de la façon la plus saisissante, la plus inattendue, et, j'ose dire aussi, la plus instructive aux grands problèmes de ce siècle.

Longtemps attribué à Franklin, et imprimé parmi ses œuvres, le *Testament de Fortuné Ricard*, maître d'arithmétique, est de Joseph Mathon de Lacour, publiciste et littérateur lyonnais, qui a péri sur l'échafaud avec infamie de noblesse et de stoïcisme en 1793.

Cet ouvrage, ou, pour mieux dire, cet opuscule, n'a longtemps passé sous le couvert de Franklin, le panégyriste incisif, le promoteur infatigable de l'économie domestique, que parce qu'il est un plaidoyer, une démonstration numérique, une allégorie chiffrée — telle, en un mot, qu'il convenait, aux yeux de nos contemporains, de faire passer sous le couvert d'un maître d'arithmétique — en faveur de cette vertu modeste dans son action, puissante dans ses résultats, qui a nom *l'épargne*, et qui est le plus décisif, le plus sûr agent de la formation du *capital*, roi contesté, mais absolu de ce bas monde.

En écrivant cette fiction, ce petit roman décimal, Mathon de Lacour effectivement n'a eu et ne pouvait avoir d'autre but que celui de patronner *l'économie* et d'en signaler les effets à la fois lents et grandioses, s'accroissant, en vertu des règles d'intérêt simple et composé, en proportion géométrique.

Or, il se trouve que, tout en ne croyant donner à ses concitoyens qu'un avertissement assez vulgaire au fond, rehaussé, il est vrai, par une forme neuve et palpable, l'auteur a énormément distancé son idée première et son point de départ. Il a cru écrire pour son siècle, et il a écrit pour le nôtre. Il a cru être qu'économiste, mais c'est économiste, ou, pour parler plus jargon, socialiste qu'il a été, dans ce singulier écrit que l'on va juger tout à l'heure. Il a cru montrer les bienfaits de l'épargne; il n'a fait voir que la puissance d'expansion et les abus du capital, et il nous a prouvé mathématiquement, la craie en main, que cette puissance absolument, indéfinie, menait tout droit à la tyrannie universelle, et, en fin de compte, au *communisme*, seule forme sociale possible, du jour où toutes les richesses seraient accumulées aux mains d'un homme ou d'une famille, chose qui arriverait inévitablement, et en moins de temps qu'il n'en pense, par la seule force de l'épargne et de l'intérêt composé.

Cette proposition vous étonne sans doute, mais peut-être surprendrait-elle bien plus encore son auteur, qui ne paraît même pas avoir vu le péril, ni le formidable argument qu'il préparait aux détracteurs du capital et de l'usure, tout en échafaudant sur la pointe d'un chiffre sa monarchie universelle, et en alignant, avec la distraction d'un algébriste, ses milliards testamentaires.

Voici en substance cette fameuse pièce socialiste que l'on vient de réimprimer à des milliers d'exemplaires en une édition pour le peuple, afin, dit l'éditeur aussi ingénument que le bon Mathon de Lacour, de répandre le plus possible cet *ingénieux badinage*, pour développer l'intelligence et enseigner l'économie.

Le nommé Fortuné Ricard, âgé de soixante et onze ans et voyant approcher le terme de sa carrière, fait, après ses dispositions particulières en faveur de sa famille, lesquelles il n'est pas besoin de communiquer au public, l'emploi suivant d'une somme de 500 livres placée chez le sieur P... banquier, et provenant d'un don de 24 livres qui lui fut fait dans son enfance par son aïeul, et qui, selon les intentions de ce dernier, fut soigneusement capitalisé jusqu'à lors.

Cette somme de 500 livres est divisée en cinq portions de 100 livres chacune, qui seront placées selon le vœu du testateur, et auxquelles on ajoutera chaque année l'intérêt échu pour porter lui-même intérêt, et cela durant :

- Un siècle pour la première somme de 100 livres;
- Deux cents ans pour la deuxième;
- Trois cents ans pour la troisième;
- Quatre cents pour la quatrième;
- Cinq cents enfin pour la cinquième.

Ceci posé, Ricard règle ainsi l'emploi de ces sommes et de leurs fruits, pour parler la langue du Code.

Au bout de cent ans, la première somme de cent livres se trouvera, selon les tables d'intérêt jointes au testament de Fortuné Ricard, portée à 13,400 livres. Cette somme sera employée à l'affectation d'un prix à la meilleure dissertation théologique dans laquelle on aura prouvé la *légitimité des intérêts des prêts de commerce*, et à l'impression de cette dissertation à un grand nombre d'exemplaires qui seront envoyés *gratis* à tout le clergé du royaume.

Arrêtés nous un peu sur cette disposition. Il semble que l'auteur ici ait non-seulement pressenti M. Proudhon, mais éprouvé quelque scrupule sur la réalité de son droit à régler les destinées de l'avenir par un acte aussi prononcé de capitalisme posthume. Il semble que lui-même ait été effrayé du pouvoir qu'il s'attribuait sur les générations futures; car, si 400 livres en 400 ans se trouvent former 13,400 livres, vous verrez tout à l'heure ce qu'il est la même somme après un laps de cinq siècles. Avant donc d'aller plus avant et d'imposer son joug de fer ou d'argent, ce qui est tout un, aux hommes de *Van deurs mil deux cent*, le caricaturé testateur a senti le besoin d'assurer son premier pas en mettant sa conscience en règle. C'est pourquoi, et comme l'Université chrétienne de France n'a point encore reconnu solennellement la légitimité de l'intérêt, le testateur, qui

s'en inquiète visiblement, entend que le produit de son premier legs soit employé, je ne dis point à corrompre, mais à convaincre ce clergé rebelle, cette université si minutieusement fixée à la lettre de l'Évangile. — Passons à la *seconde somme*.

Au bout de deux cents ans, elle s'élèvera à un million sept cent mille livres. Cette somme sera employée à fonder à perpétuité quatre-vingt-cinq prix de mille livres chacun, dont quinze pour les actions vertueuses, quinze pour ouvrages de science et de littérature, dix pour les mathématiciens, dix pour les plus nouveaux et meilleurs procédés agricoles, dix pour les chefs-d'œuvre des arts, dix enfin pour des courses, jeux d'adresse, de force et exercices gymnastiques.

Cent ans après, la troisième somme sera portée à un peu plus de deux cent vingt-cinq millions. Cent quatre-vingt-seize seront prélevés pour établir sur les points les plus importants de la France cinq cents caisses *patriciennes de prêt gratuit*, variant de dix millions à cent mille livres, qui feront des prêts aux malheureux ou des avances au commerce, à l'agriculture et à l'industrie.

La quatrième enfin restera, la *gratuité du crédit*! Mais quoi! qui s'en serait douté? Elle est la fille de l'usure!

Les trente autres millions serviront à fonder à Paris, Lyon, Rouen, Bordeaux, Rennes, Lille, Nancy, Tours, Dijon, Toulouse, Aix, Grenoble, douze musées, pourvus chacun de cent mille livres de rente, ou quarante hommes de lettres ou artistes d'un mérite supérieur seront hébergés et logés, et auxquels seront annexés salle de concert, théâtre, laboratoire, cabinet d'histoire naturelle, bibliothèque, cours publics faits par les membres du musée, dont les ouvrages seront imprimés aux frais de l'institution, à leur unique bénéfice.

Après la gratuité du crédit, voici bien le rudiment du phalanstère.

La quatrième somme ne s'élèvera guère, après quatre cents ans, qu'à près de trente milliards ou trois fois le revenu de la France.

Elle sera employée à y construire, dans les sites les plus agréables, cent villes de cent cinquante mille âmes chacune. Ce seul article augmentera de quinze millions d'habitants la population du royaume, et amènera un doublement de consommation dit « j'espère, dit Fortuné Ricard, que les économistes me sauront quelque gré. »

Ils seraient bien ingrats d'y manquer. Pour cette fois, voici le phalanstère en grande échelle.

Enfin reste la dernière somme de cent livres qui formera, avec les intérêts des cinq cents ans écoulés, *trois mille neuf cents milliards*. Pour celui-ci, l'emploi est en laboratoire: le testateur paraît enfin embarrassé de ses richesses.

D'abord, six et douze milliards sont employés à payer les dettes nationales de la France et de l'Angleterre, et ce legs, fait sous condition qu'à l'avenir les *contrôleurs sauront un peu d'arithmétique*, est accompagné de ces lignes remarquables :

« Je suppose, comme on le voit, que ces deux dettes nationales n'aient fait que doubler avant ce temps (avant cinq siècles); ce n'est pas que je doute du talent de certains ministres pour les porter bien plus haut; mais leurs opérations de ce genre se trouvent ordinairement contrariées par une infinité de circonstances, ce qui me fait supposer que ces dettes ne feront au plus que doubler. »

Hélas! trop ingénu, trop fortuné Ricard, qui aurait dit qu'après un demi-siècle, ces dettes, malgré la banqueroute, et la réduction, et la déposition, auraient l'une plus que doublé, l'autre à peu près quadruplé! et, dans quatre cent cinquante ans, justé ciel! qui peut prévoir où le talent de certains ministres les aura poussées l'une et l'autre?

Trente milliards feront le fonds d'une rente de quinze cents millions, qu'on partagera en temps de paix entre toutes les puissances d'Europe. Si l'y a guerre, la portion de l'agresseur sera donnée à l'agressé. — Je consens en outre, dit Ricard, que mes exécuteurs consacrent pareillement une somme de cent milliards à l'extinction de la guerre dans le monde entier, s'ils ont le pouvoir y arriver par ce moyen.

Voilà la paix perpétuelle rêvée par l'abbé de Saint-Pierre. Voilà les siècles de fer définitivement désarmés par le siècle d'or. Le procédé assurément est préférable à un congrès dans la salle Sainte-Cécile, et un tel oracle est plus sûr que celui d'Elihu Burrut.

Il sera offert au roi de France (anachronisme vénial) six milliards pour abolir la loterie (ressuscitée aujourd'hui sous toutes les formes), supprimer les charges inutiles, former un apanage royal, dispenser des rentes et benefices.

Un milliard sera ajouté à la portion congrue des curés et vicaires.

Deux milliards seront destinés à former, pour tous les enfants qui naîtront sur le territoire, jusqu'à l'âge de trois ans, une rente de dix livres par mois affectée aux frais de nourrice. Cette rente sera portée à trente livres pour les enfants qui seront nourris par leurs mères.

Ricard avait prévu Proudhon, mais non point deviné Malthus.

Quatre milliards seront employés à faire l'acquisition des grandes possessions les plus mal cultivées du royaume. Elles seront divisées en cinq cent mille petits héritages qui seront donnés, avec des maisons attenantes, à autant de paysans mariés. Les possesseurs devront cultiver par leurs mains (obligation du travail). Ces bénéfices ne seront jamais divisés : on n'en pourra jamais réunir deux dans la même main.

(ÉGAL PARTAGE DES BIENS.)

On affectera deux milliards à l'achat de toutes les terres seigneuriales qui seront à vendre et dont les vassaux seront libérés gratuitement de toute servitude ou redevance.

(AFFRANCHISSEMENT DES TRAVAILLEURS.)

Avec six milliards, on fondera dans toutes les paroisses des maisons d'éducation si nécessaires à l'humanité.

(ÉDUCATION GRATUITE.)

Vingt milliards seront consacrés à fonder dans tout le royaume quarante mille maisons de travail ou ateliers publics : chaque homme ou femme aura le droit de s'y présenter à toute heure pour y être nourri et occupé.

(DROIT AU TRAVAIL.)

L'auteur ajoute : « J'invente les administrateurs à denner la plus grande faveur aux genres de travaux qui pourront être exécutés par les femmes... Une femme consomme un peu moins qu'un homme, mais les bas prix qu'on met à son travail est hors de toute proportion. Que les ateliers publics donnent l'exemple de payer mieux le travail des femmes; bientôt la concurrence fera hausser partout le prix de leurs journées : les mœurs y gagneront; les femmes seront plus affranchies et plus heureuses. »

(AFFRANCHISSEMENT DE LA FEMME : NUDE ÉCHIE AUX THÉORIES DU LAISSER FAIRE.)

« Les pièges tendus par le vice engloutiraient moins de victimes, si la patrie offrait plus de ressources à la *beauce indigente*. — A ces causes, Fortuné Ricard affecte deux milliards à la fondation de cent hospices qui seront qualifiés *hospices des âges*. On admettra dans chacun cent filles du peuple de l'âge de sept ou huit ans et de la figure la plus intéressante. Elles y recevront une éducation parfaite sous le rapport des mœurs et des talents, et il sera fait à chacune une dot de quarante mille livres. Chaque année, au mois de mai, toutes ces jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de roses, formeront une procession solennelle au son d'une musique douce et légère.

Hélas! que cinq cents ans sont longs à s'écouler! Nous sommes en 1850, et nous n'avons encore d'autre *hospice des âges* (déchu) que la prison de Saint-Lazare!

Les honneurs rendus aux grands hommes étant, dit Fortuné, le moyen le plus sûr d'en produire de nouveaux, un milliard sera destiné à l'érection de statues, bustes, médaillons et autres monuments dans toutes les villes du royaume en l'honneur et en souvenir des citoyens les plus illustres.

Dix milliards seront employés à supprimer les hôpitaux et des miasmes pestilentiels accroissent le danger des malades et à les remplacer par une maison de santé pour chaque paroisse du royaume, laquelle fournira *gratuits* secours et remèdes aux malades, toujours traités, sauf le cas d'une impossibilité absolue, dans leurs propres domiciles.

Toutes ces prévisions et temps divers n'ont absorbé qu'une somme de deux cents milliards. Il reste encore *trois mille sept cents milliards*, que Fortuné Ricard, à bout d'invention, se voit contraint de laisser à la disposition et au caprice de sa sagesse de ses exécuteurs testamentaires. Il leur en indique toutefois l'emploi en termes généraux, les invitant à acquiescer et à faire abattre les maisons qui nuisent à la voie publique; à multiplier les places, les quais, les fontaines, les jardins, et tout ce qui peut ajouter à la salubrité de l'air; à faire dessécher les étangs, défricher les landes, creuser le lit des rivières qu'on pourrait rendre navigables, à les relier par des canaux; en un mot, à employer tous les arts « pour achever de remplir le vœu de la nature, qui semble avoir destiné la France à être le séjour la plus délicieuse de l'univers. »

Tel est ce singulier écrit, qu'il ne faut point sans doute discuter sérieusement au point de vue de la pratique, mais dont ressort plus d'un enseignement curieux, plus d'une réalité et plus d'une conséquence théoriquement incontestables.

D'abord nous y voyons, poussés jusqu'à l'excès, les abus du capitalisme. Il n'est point d'argument plus fort qu'un tel exemple, je ne dis point banalement contre la *tyrannie du capital*, mais contre la puissance d'attraction et d'expansion illimitée qui le fait se développer, s'enfler dans une progression effrayante, et qui finalement, de re fait seul qu'il existe et veut bien se mettre en valeur, le conduirait à absorber toute la richesse sociale, si les événements ou les institutions n'y mettaient ordre. Supposons qu'un particulier, mu par un sentiment d'orgueil, veuille faire ce qu'a fait feu Fortuné Ricard dans un intérêt général; qu'il prenne fantaisie d'accumuler sur la tête de l'un de ses descendants tous les trésors de l'univers, tout le patrimoine de l'homme; je ne dis pas qu'il lui sera facile de réaliser matériellement cette entreprise, mais il le pourra légalement. À l'avance, il s'attribuera mathématiquement l'année, le jour, l'heure ou le jour atteint son but et où le genre humain n'aura plus qu'à prier la tête sous une volonté posthume et sous un souverain maître absolu de tous les instruments de son travail. Qu'au lieu de cent francs, la somme primitivement capitalisée soit d'un million, d'un milliard même : — cela se peut, surtout par voie d'hypothèse — en peu de siècles le résultat sera atteint, le monopole du globe et de tout ce qu'il porte sera acquis et consommé. Cent ans, à base d'un milliard, suffiront à peu près pour faire passer la France tout entière aux mains d'un seul. Des lors, voici la France d'abord, et bientôt l'humanité, soumise à une tyrannie, à un despotisme sans nom. Un seul individu, pour avoir hérité d'un capital qui travaillait sourdement depuis des siècles, n'aura qu'à froncer le sourcil ou remuer le doigt pour disposer des destinées universelles. Lui seul nous fera vivre tous, et, s'il l'exige, nous mourrons. Ce sera l'*omniarque* annoncé par Fourier, mais un omniarque absolu, autocratique, irrésistible; car il sera capitaliste, ou, pour mieux dire, il sera le capital à lui tout seul. Ce sera le dieu de la terre; ce sera l'*homme d'or*, bien autrement terrible et bien autrement encaissé que ne fut jamais le vœu d'or.

Appelez cet homme l'*Etat*, la *monarchie universelle* (le titre n'a rien d'excessif), et nous voici dans un communisme qui ne diffère pas essentiellement de celui de M. Cabot. En effet, quand tout est à un, il faut bien que tout soit à tous. En vain Mathon de Lacour, ou Fortuné Ricard, cherche à pallier l'empêchement exorbitant qu'il s'est permis et la main-basse qu'il va faire sur tous les trésors de l'espèce,

par les bienfaits qu'il prétend répandre sur le genre humain; notre ennemi, c'est notre maître, et c'est bien le moins qu'il nous rende une portion de ce qu'il nous a soutiré, comme par une pompe aspirante, à l'aide de ce petit capital anodin de 100 livres, rongé comme la goutte d'huile, et se propageant sans relâche.

Le socialisme a donc grand tort de réclamer, comme il le fait, l'abolition du capital; car, on le voit, le capital et sa puissance d'expansion, poussés à leurs dernières limites, mènent tout droit au socialisme. C'est ce que M. Proudhon, je crois, appelle la *preuve par l'absurde*. Avis tout à la fois et aux capitalistes et aux communistes. La recette est bonne pour ceux-ci, et Fortuné Ricard la leur indique lui-même à la fin de son testament. « Puisse, dit-il, ce *faible tribut* (trois mille neuf cents milliards!), offert à la patrie par un simple particulier, réveiller l'émulation des princes, des citoyens, des corps qui vivent toujours, et les engager à tourner quelques regards vers ce moyen nouveau, mais puissant et infailible, de travailler pour la postérité! »

Voilà donc qui est entendu: que les enfants d'Icare et autres partisans du système communautaire, au lieu de se épuiser en stériles efforts politiques, en vaines luttes de paroles, s'entendent pour souscrire seulement cinq millions qui seront capitalisés suivant le mode ci-dessus, et avant qu'il soit deux siècles, l'utopie se constituera au capital de cent milliards, et la France sera communiste!

FÉLIX MORNAND.

Histoire des épices.

[Voir les Nos 319, 356, 361, 367.]

LE MUSCADIER ET LE CANNELIER.

L'histoire de la muscade se lie intimement à celle du girofle. Ces deux épices, moins en usage aujourd'hui qu'autrefois, ont la même patrie: elles proviennent des Moluques, groupe d'îles volcaniques dans l'archipel indien. Elles eurent le même sort entre les mains des marchands qui voulaient s'en adjuer le monopole.

Dans le numéro cité, nous avons déjà décrit le girofler; nous allons maintenant faire connaître les arbres qui nous fournissent la muscade qu'on ne met plus partout, et la cannelle, qu'on devrait mettre dans toutes les poudres dentifrices.

Nous devons rappeler ici que la connaissance du produit est toujours beaucoup plus ancienne que celle de la plante qui le donne. La muscade entra dans l'hyppocras, dans les teintures médicinales et dans la préparation des sauces, plusieurs siècles avant qu'on soupçonnât que c'est le fruit d'un arbre que Lamarck a nommé *myristica aromatica*. On croit même que les Grecs l'avaient connue sous le nom de *comacon*; Théophraste en parle comme d'un aromate de l'Inde employé dans les parfums qu'on apportait de l'Arabie. Il est probable que la muscade ne servait primitivement qu'aux parfumeurs; son nom semble l'indiquer, bien que par son odeur et ses propriétés la muscade n'ait rien de commun avec le musc. Les Arabes, qui recherchent tant les stimulants, l'ont connue de bonne heure. Avicenne, le prince des médecins, l'appelle *yansiban* ou *noix de Banda*. C'est la *jabugue* de Sérapion, autre médecin arabe, qu'il ne fait pas confondre avec le Sérapion d'Alexandrie.

Les grands maîtres de l'art de guérir ne tarissaient pas d'éloger sur les vertus de la jabugue: « elle aiguise la vue, aide la digestion, corrige la fétidité de l'haleine, fortifie l'estomac et le foie, adoucit les indurations de la rate, enlève les taches de rousseur, *flatus dissipat, alvum colicet, urinum provocat.* » — Les Portugais, compagnons d'Albuquerque, que mangèrent les noix vertes, contites au sucre, tant par gourmandise que pour se garantir du scorbut.

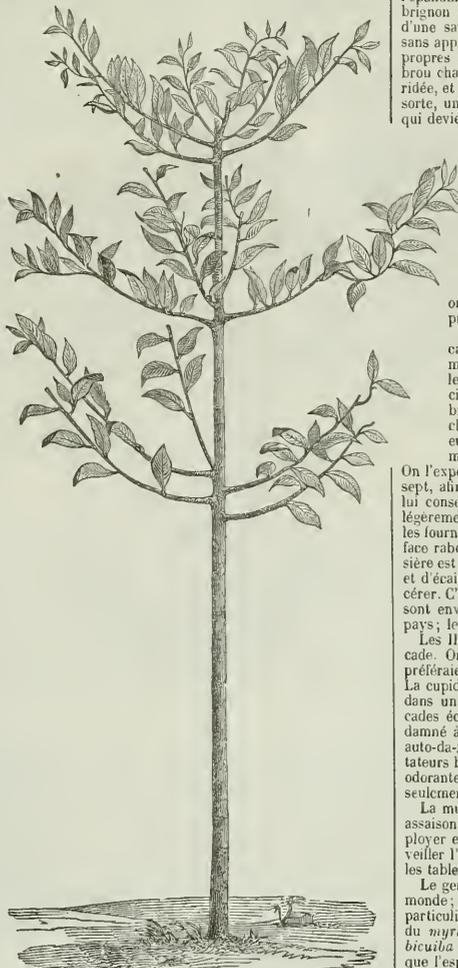
Nous avons déjà dit que c'est à Poivre qu'on doit la muscade; nous avons aussi raconté toutes les difficultés qu'éprouva Etcheverry pour se procurer quelques plants de muscadier et tromper la vigilance des Hollandais, qui, en plein dix-huitième siècle, réalisèrent la fable des dragons gardant le jardin des Hespérides. Quand on a lu cette histoire, on doit s'intéresser au muscadier, que certainement peu de nos lecteurs ont vu, et qui, naguère encore, était très-imparfaitement connu même des botanistes.

C'est à Céré, directeur du jardin des plantes à l'île de France, et aux communications qu'il fit à Lamarck, que nous sommes redevables d'une connaissance assez précise de cet arbre et de plusieurs autres espèces de *myristica*.

Le muscadier appartient à une petite famille de plantes (*myristicées*) qui ne compte que trois ou quatre genres, et dont nous n'avons aucun représentant dans nos climats. Presque toutes les espèces habitent les îles de l'Asie tropicale; l'Afrique en est complètement privée, et on n'en trouve qu'un petit nombre dans l'Amérique méridionale.

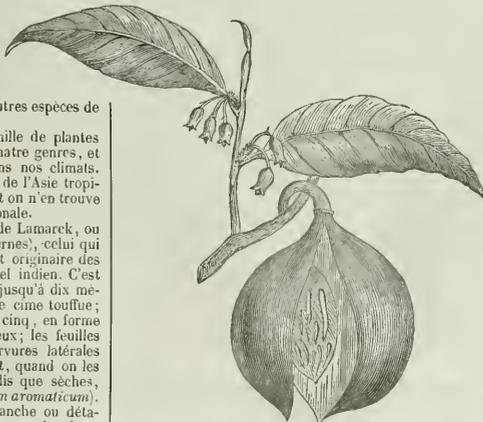
Le vrai muscadier (*myristica aromatica*) de Lamarck, ou *M. moschata officinalis* des botanistes modernes, celui qui nous intéresse ici plus particulièrement, est originaire des îles de Banda et d'Amboine, dans l'archipel indien. C'est un arbre qui, dans son pays natal, acquiert jusqu'à dix mètres d'élévation; il est surmonté d'une belle cime touffue; ses branches sont disposées, par quatre ou cinq, en forme de verticille; les rameaux sont très-nombreux; les feuilles pétioles, alternes, entières, ovales, à nervures latérales très-marquées. Les feuilles vertes répandent, quand on les écrase, une légère odeur de muscade, tandis que seches, elles ont l'odeur du ravesara (*agathophyllum aromaticum*). En incisant l'écorce, en coupant une branche ou détachant une feuille, il en sort un suc visqueux, assez abondant, qui teint le linge en rouge pâle. Les fleurs sont d'un jaune verdâtre, de peu d'apparence, et ressemblent, par la forme,

aux fleurs de nos bruyères; elles sont placées, en bouquets peu garnis, à l'aisselle des feuilles; elles sont *dioïques*, c'est-à-dire que les mâles et les femelles font ménage séparé, sur des pieds différents. Ainsi, tel muscadier ne porte que des



Muscadier.

fleurs à étamines, et tel autre, que des fleurs à pistil. Les étamines, au nombre de six à douze, sont réunies en faisceau par leurs liets très-courts et enfermées dans une seule enveloppe qui a la forme d'un petit grelot; c'est ce que les



Fleurs et fruits du muscadier.

botanistes expriment par ces deux mots: *calice wrôlé*. Ce même calice existe aussi pour la fleur femelle, qui se compose d'un ovaire surmonté de deux stigmates sans style.

Le fruit ne parvient à maturité qu'environ neuf mois après l'épanouissement de la fleur. Il ressemble alors à une pêche-brignon de grosseur moyenne. Son enveloppe charnue est d'une saveur si âcre, qu'on ne saurait la manger crue; si on s'apprêt: on la confit et on en fait des compotes très-propres à stimuler l'appétit des gourmets blasés. Sous ce brou charnu, filandreux, se trouve une amande à surface ridée, et sur les rides de cette amande se moule, en quelque sorte, une membrane (*arille*) fibreuse, d'un rouge écarlate, qui devient jaune et dure en vieillissant. L'arille c'est la *noix muscade*, la membrane ou arille, c'est le *macis* des droguistes. Les muscades que nous vendent les épiciers sont dépouillées de leur macis.

Dans les régions tropicales, le muscadier est continuellement en fleurs et en fruits, et il n'éprouve qu'une effleuissement très-faible. Dans nos serres, il est chéti et tout souffreteux: il y fleurit quelquefois, mais n'y porte jamais de fruits. Son bois n'est pas aromatique comme celui du girofler; il est blanc, poreux, fibreux; on en peut faire de petits meubles. (La gravure représente le muscadier des serres du *Museum*.)

Les habitants des îles Moluques récoltent la muscade comme nous gaulons nos noix. La récolte commence en décembre. Lorsque les fruits sont mûrs, on incise le brou et on en retire la muscade. On entasse le brou, qui en pourrissant engendre une espèce de champignon fort recherché des gourmets du pays. On enlève ensuite avec soin, au moyen d'un couteau, le macis, que les habitants appellent *fleurs de muscade*.

On l'expose au soleil pendant un jour, puis l'ombre pendant sept, afin de le ramollir. Enfin, on l'arrose d'eau de mer pour lui conserver son humidité et son huile, et on le dessèche légèrement au soleil. Les noix muscades, telles que nous les fournit le commerce, offrent, dans les creux de leur surface raboteuse, souvent une poussière blanche; cette poussière est du carbonate de chaux provenant du mélange d'eau et d'écailles d'huîtres concassées dans lequel on les fait macérer. C'est un bon moyen de conservation. Les plus grosses sont envoyées en Europe, les plus petites restent dans le pays; les indigènes les appellent *pala-radja* (noix royales).

Les Hollandais avaient autrefois le monopole de la muscade. On cite des faits qui prouvent que ces marchands préféraient brûler leur cargaison que la donner à vil prix. La cupidité rend l'homme féroce. Un pauvre particulier qui, dans un semblable incendie, avait ramassé quelques muscades échappées du foyer, fut appréhendé au corps, condamné à être pendu et exécuté sur-le-champ. Pendant cet auto-da-fé d'un autre genre de fanatisme, les pieds des spectateurs baignaient dans l'essence de muscade, si suave et si odorante, mais il n'était permis à personne de se baisser seulement pour en ramasser.

La muscade n'est guère en usage aujourd'hui que pour assaisonner quelques mets. On pourrait plus souvent l'employer en médecine pour stimuler les voies digestives et réveiller l'appétit. On vante les noix confites, qu'on sert sur les tables indiennes, comme un puissant aphrodisiaque.

Le genre *myristica* n'appartient pas seulement à l'ancien monde; car Martius et Humboldt ont trouvé des espèces particulières de muscadier dans le nouveau continent. La noix du *myristica officinalis* Mart., que les Brésiliens appellent *bicula redonda*, est légèrement amère et moins aromatique que l'espèce commune que nous venons de décrire. L'arille ou *macis* du *myristica alata*, que Humboldt et Bonpland ont trouvé dans les montagnes de la Colombie, donne, par expression, une huile concrète que les habitants préconisent comme un excellent remède contre la gale. On fabrique des bougies avec la matière grasse du *myristica sebifera* qui croît dans la Guyane. La noix du *myristica fatua* Sw., qu'on rencontre dans les Antilles, est remarquable en ce qu'après huit jours d'exposition à l'air elle perd tout son arôme.

CANNELIER.

Ici encore, sous le point de vue historique, il faut établir une distinction profonde entre la cannelle et le cannellier. Celui-ci n'est connu des botanistes que depuis environ deux cents ans, tandis que la cannelle est connue depuis au moins trente-trois siècles: elle entra dans les parfums sacrés que Jéhovah ordonna à Moïse. (Exod. xxx, 23.) Les Hébreux l'achetaient des Phéniciens, les Hollandais d'alors. Les négociants de Tyr, pour s'en assurer le monopole, se conduisaient exactement comme au dix-septième siècle les négociants d'Amsterdam. Placé dans les mêmes circonstances, l'homme déploiera toujours les mêmes vices ou les mêmes vertus; le temps et l'espace ne sont que des accidents; le fond est immuable. Cela est si vrai, que sous le rapport moral, il n'y a aucune différence entre le sauvage et l'homme civilisé: l'un satisfait ses instincts ouvertement et grossièrement, l'autre y met certaines façons; voilà tout. Mais, revenons à la cannelle.

Le nom de cette écorce vient du phénicien ou de l'hébreu *kinamomum*, adopté par les Grecs; les Romains en ont fait *cinnamomum*. Les Phéniciens avaient fait accroire aux autres peuples que la cannelle venait de l'Arabie, et leurs héritiers ont eu bien garde de le démentir. Non-seulement ils cachaient aux étrangers le nom du pays d'où ils tiraient leur précieuse marchandise, mais, pays des dérouter, ils avaient soin de débiter à cet égard les fables les plus absurdes. Hérodote fut la dupe des rusés marchands de Tyr, s'il a cru ce qu'il raconte.

« La cannelle, dit-il, se recueille d'une manière merveilleuse. Ce sont de grands oiseaux qui enlèvent les petits bâtons de cette écorce que les Phéniciens nous ont fait connaître. Ces oiseaux les portent dans leurs nids, qu'ils

construisent avec de la boue et suspendent sur des précipices de montagnes tout à fait inaccessibles à l'homme. Les Arabes ont donc imaginé un stratagème pour s'emparer des bâtons de cannelle : ils placent dans ces endroits d'énormes lambeaux de chair de bœuf, d'âne ou de tout autre bétail, les laissent à la portée des nids, et s'éloignent. Les oiseaux viennent ensuite voltiger autour de ces appâts, les enlèvent et les déposent dans leurs nids, qui, surchargés d'un poids qu'ils ne peuvent soutenir, finissent par se rompre et tomber à terre. Les habitants surviennent, ramassent la cannelle qu'ils y trouvent, et, après avoir fait leur récolte dans un lieu, ils passent dans un autre. » (*Hérodote*, III, 144.)

Le cannellier appartient exclusivement à l'Inde. L'île de Ceylan est la patrie de la vraie cannelle, et on n'en trouve pas de traces dans l'Arabie. Ce fait seul, à défaut d'autres renseignements historiques, prouverait que les marchands de l'antiquité connaissaient parfaitement l'Inde, et que leur Taprobane était sans doute l'île de Ceylan.

Au seizième siècle, Matthioli, Dalechamp et C. Baubin font la première mention du cannellier, comme d'un arbre ayant quelque ressemblance avec l'oranger et le citronnier. Mais c'est Burmann qui, dans son *Thesaurus zeylanicus*, signale le premier l'analogie de cet arbre avec le laurier, ce qui lui valut d'abord le nom de *laurus cinnamomum*, Lin. La gravure représente le cannellier des serres du Jardin des Plantes.

Le vrai cannellier (*cinnamomum verum*, *c. zeylanicum*) acquiert, dans son pays natal, six à sept mètres de haut; son bois est poreux, léger et semblable à celui de l'osier. Son écorce est d'un brun grisâtre à l'extérieur; l'intérieur devient d'un jaune-rougâtre. Les feuilles sont opposées, ovales-oblongues, un peu coriaces, entières, et remarquables par les trois nervures, dont les deux extérieures se réunissent l'une à l'autre au sommet et à la base; les pétioles des feuilles ont une saveur aromatique exquise; les fleurs sont d'un blanc-verdâtre, petites, nombreuses, disposées en panicules terminales; il n'y a qu'une seule enveloppe florale (calice), à six divisions, en forme de capsule; les étamines sont au nombre de neuf, dont les six externes s'insèrent à la base des divisions du calice; l'anthere laisse échapper la poussière fécondante (pollen) par des ouvertures qui se ferment comme une tabatière, caractère commun à toute la famille des laurées; le style est de la longueur du stigmate qui est trilobé; le fruit ressemble exactement à un petit gland, qui renferme une petite amande d'une saveur fade, légèrement aromatique. Les habitants de Ceylan le ramassent, le broient et le font bouillir dans l'eau, pour en extraire l'huile. Ilsignent leurs cheveux avec cette huile, les jours de fête, et en remplissent leurs lampes.

On écorce le cannellier deux fois par an. La grande récolte se fait depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. Voici comment elle se pratique : on coupe avec une serpe large et recourbée toutes les branches qui ont plus de trois ans et qui paraissent avoir toutes les qualités requises. Avec un couteau concave d'un côté, convexe de l'autre, on détache l'épiderme qui recouvre l'écorce, à laquelle on fait ensuite une incision longitudinale avec la pointe du même instrument. Le côté convexe du couteau tient la cannelle soulevée jusqu'à ce qu'elle soit entièrement détachée; après quoi elle ressemble à un tube ouvert dans toute sa longueur. On emballe les morceaux les uns dans les autres, et on les fait sécher. Par l'action de la chaleur, les tubes se rapprochent et prennent cette forme que nous leur voyons dans le commerce.

La cannelle la plus estimée est celle qui est très-mince et se roule facilement; elle est d'un jaune clair, et ne cause aucune cuisson sur la langue. L'écorce de qualité inférieure est plus épaisse et d'une couleur plus foncée; elle brûle le palais lorsqu'on la mâche, et laisse un arrière-goût désagréable. Il existe beaucoup de variétés ou d'espèces de cannellier, qui ne diffèrent guère les unes des autres que par la forme et la grandeur des feuilles, ainsi que par leur saveur plus ou moins aromatique. On en trouve sur la côte de Malabar, dans les forêts de Java et dans quelques autres îles de l'Asie tropicale. Nous ne parlons pas de la cannelle blanche (*cannella alba*, Murr.) qui habite les Antilles et appartient à la famille des cusiacées.

Le sol de l'île de Ceylan semble être seul favorable aux vrais cannelliers; car les arbres de cette espèce qu'on a transplantés sur la côte de Malabar, à Java, dans l'île de France, aux Antilles, ont toujours dégénéré. A Ceylan même, ils ne prospèrent parfaitement que sur la côte sud-ouest, malheureusement dépourvue de bons ports. Les principaux jardins de cannelliers sont situés à très-peu de distance du fort de Colomba, qui les protège. « La nature, dit Percival, a concentré le tout ce que l'île a de plus riche et de plus beau. Rien ne flatte plus l'œil que le paysage qui environne Colomba. Le peu d'élevation des cannelliers qui couvrent la plaine, permet à la vue d'atteindre les bosquets toujours verts, que bordent et dominent de longues files de cocotiers et d'autres arbres de la même hauteur. De petits lacs entourés de rizières et de beaux pâturages, diversifient la scène. » (*Voyage à l'île de Ceylan*.)

Le cannellier se plante en quinconce, et son accroissement est très-rapide. Le sol le plus propice à cette culture se compose d'un sable blanchâtre, mêlé d'une petite quantité de terre végétale. Lorsque la tige dépérit, on la brûle sur place; les racines poussent ensuite de longs jets droits, et d'un très-haut vert. Jusqu'à l'époque où les Hollandais s'emparèrent de Ceylan, cet arbre croissait en sans culture, et les Européens amsi bien que les indigènes s'imaginaient qu'il ne réussissait bien qu'à l'état sauvage. L'expérience a prouvé depuis que c'était là un erreur.

Le commerce de la cannelle de Ceylan, jadis au pouvoir des Hollandais, est aujourd'hui exclusivement entre les mains des Anglais. La compagnie des Indes en expédie an-

nuellement, pour l'Europe, environ 480,000 livres, distribuées en gros ballots enveloppés de peaux. Ce commerce est assez restreint depuis qu'on ne fait plus, comme autrefois, usage de vins et de mets épicés. La même remarque



Cannellier.

s'applique à la muscade, bien qu'on importe encore tous les ans en Europe 200,000 livres de noix et 400,000 livres de macis.

HOFFER.



Fleurs et fruits du cannellier.

Bibliographie.

Lettres inédites de l'abbé de Chaulieu, précédées d'une Notice par M. le marquis de Béranger. — In-8°; Comon, quai Malaquais, 15.

Ne en 1639, ce drôle d'abbé est mort en 1720; il avait vécu en pain, mais son biographe nous assure qu'il mourut en chrétien. Quoi qu'il en soit, l'histoire de ce poète libérin, acceptée du plus grand monde dans ce siècle qui passe pour le type de l'honnêteté et de l'élegance, est bonne à lire pour nous rendre indulgents envers notre temps. Si nous sommes moins élégants,

nous sommes, par compensation, plus honnêtes. Nos vireurs d'aujourd'hui ne hantent pas, que nous sachions, la bonne compagnie, et la mauvaise ne les honore guère plus pour cela.

M. le marquis de Béranger a publié, comme préface aux *Lettres inédites*, une Notice biographique où les principaux traits de la vie de ce personnage sont relevés avec la réserve et la bienveillance qui sont commandées à un éditeur. Saint-Simon prétend que le grand-prieur, frère du duc de Vendôme, et l'abbé de Chaulieu, son intendant, s'entendaient ensemble pour voler le duc. M. de Béranger cherche à mettre cette opinion au compte de la malignité habituelle de Saint-Simon.

Lettres inédites sont la correspondance de l'abbé avec madame de Chaulieu, sa belle-sœur. Les plus intéressantes sont celles qui se rapportent à l'époque de son voyage en Pologne, où il l'accompagna, en qualité de secrétaire, le marquis de Béthune, envoyé comme ambassadeur de la cour de Versailles auprès du roi Jean Sobieski, marié à mademoiselle d'Arquien, la sœur de ce marquis. C'est au retour de ce voyage qu'il s'attacha aux deux Vendôme, et devint, comme le dit son biographe, « un des hôtes voluptueux du château d'Anet et de cette joyeuse résidence du Temple, d'où l'étiquette était bannie pour faire place à des manières plus faciles et à un langage dépourvu de contrainte et d'apprêt. » Enore, si tout se fit passé en conversation!

Ce volume complète les œuvres de Chaulieu; il y a des amateurs qui tiennent à avoir complètes les œuvres de Chaulieu; mais son plus grand succès lui viendra, nous en sommes sûrs, des lecteurs qui recherchent cette langue spirituelle et familière du dix-septième siècle, dont la langue contemporaine a fait une ravissante curiosité; il lui viendra aussi des lecteurs qui poursuivent, dans les épanchements faciles de la correspondance d'un homme du monde, l'étude morale d'une époque défigurée, comme la langue elle-même, par le badigeon des historiens, des poètes et des romanciers.

Correspondance.

M. D. T., à Lille. En attendant, Monsieur, que la pensée que vous voulez bien approuver se réalise, nous allons suivre votre conseil. Nous ouvrirons un cours d'enseignement encyclopédique à accomplir en cent semaines, en publiant chaque semaine un *Traité* sur une des branches de la science, de l'histoire, des arts et de l'industrie.

M. F. R., au Havre, trois semaines au plus. Il en reste trois à publier qui sont sur presse.

On nous prie d'annoncer un concert qui sera donné le 5 mai dans la salle Sainte-Cécile au bénéfice d'un jeune homme atteint par la conscription. Ce concert, dont le programme est sous nos yeux, offre un attrait capable d'attirer le public indépendamment du motif qui nous fait lui adresser cet appel. Il faut que nous ayons constaté l'intérêt respectable qui s'attache à la famille du bénéficiaire, pour nous associer à son désir de racheter un fils d'un impôt obligatoire pour tous, mais qui n'entraîne pas pour tous les mêmes sacrifices. C'est en effet ce que nous avons constaté et ce qui nous fait recommander comme un acte de bienfaisance le concours de nos lecteurs au succès de ce concert. On trouve, au prix de cinq francs, des billets chez les principaux marchands de musique.

Rébus.



EXPLICATION DE DERNIER REBUS.

Qui ne sait pas que Cléopâtre fut renommée pour sa beauté?

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Birchelet, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co., ou vers des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN

Tiré à la presse mécanique de PLOU HERBES, 36, rue de Vaugirard.